l'unité

M 2805 - N° 389 - 6 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 27 juin-3 juillet 1980

Le refus du jeu giscardien

PAR CLAUDE ESTIER

VA-t-on vers une reprise du dialogue entre l'Est et l'Ouest ? Certains propos du président Carter venant après le retrait d'une division soviétique d'Afghanistan, comme l'affirmation du secrétaire général de l'Otan jugeant indispensable que se tienne, à la date prévue, la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, constituent les signes d'une évolution dont la portée ne pourra être pleinement appréciée que dans quelque temps, notamment après le voyage du chancelier Schmidt à Moscou, au début de la semaine prochaine.

Valéry Giscard d'Estaing s'efforce évidemment de faire croire qu'il est à l'origine de cette évolution et que celle-ci serait en quelque sorte le fruit de sa rencontre avec Leonid Brejnev à Varsovie. Rien n'est moins sûr.

Que le Premier soviétique ait cherché à utiliser le président de la République française pour tenter de sortir de l'impasse où se trouve l'U.r.s.s. depuis son intervention à Kaboul, cela paraît évident. Ce qui ne suffit d'ailleurs pas à condamner la démarche de Giscard d'Estaing. Comme l'a souligné François Mitterrand dans sa conférence de presse de mardi, il est utile et conforme à l'intérêt de la France d'entretenir des relations ouvertes avec l'Union soviétique. Toute la question est de savoir si l'on entretient ces relations pour de simples considérations tactiques, le regard fixé sur l'échéance électorale de 1981, ou si on met à profit le fait que Moscou ait tendance à considérer la France comme un interlocuteur privilégié pour placer l'U.r.s.s. au pied du mur et lui faire comprendre que la détente à laquelle Brejnev s'est toujours déclaré attaché est difficilement compatible avec une intervention militaire dans un pays indépendant pour tenter d'y maintenir par la force un pouvoir impopulaire.

Il y a donc là deux attitudes politiques, deux conceptions du rôle de la France dans le monde et jamais sans doute elles ne sont apparues aussi nettement qu'au travers des propos tenus, à quarante-huit heures d'intervalle, par le Premier secrétaire du Parti socialiste et par le chef de la majorité présidentielle.

D'une façon générale, les journalistes qui ont suivi la conférence de presse de François Mitterrand ne s'y sont pas trompés. Sans doute n'ont-ils pu s'empêcher de disserter sur l'éternelle question de savoir s'il sera ou non candidat à l'élection présidentielle. Mais la plupart d'entre eux ont justement souligné que l'ensemble de ses déclarations — non seulement au plan international mais aussi sur les questions économiques et sociales — définissaient une autre politique face à celle du Pouvoir faite d'échecs graves à l'intérieur et d'un flou permanent à l'extérieur, le tout présenté de manière trompeuse à l'opinion par celui qui mérite bien le titre de « roi de l'anesthésie ».

Que ce flou fasse parfaitement l'affaire des communistes, on le comprend aisément. Mais René Andrieu, redevenu avocat inconditionnel de l'Union soviétique, va un peu loin lorsqu'il prétend que la position exprimée par François Mitterrand relève de l'« atlantisme flamboyant ». Les militants communistes s'étonneront quand même que l'éditorialiste de « l'Humanité » situe le Premier secrétaire du P.s. « à droite de la majorité présidentielle » alors que, par exemple, il a passé sous silence le fait qu'Alain Peyrefitte, après une attaque violente contre les socialistes, ait en quelque sorte vendu la mèche en félicitant le Parti communiste d'avoir « très bien joué le jeu » dans le débat sur le projet de loi « Sécurité et liberté ».

Ce qui gêne tout le monde c'est que le Parti socialiste soit précisément le seul à refuser de jouer ce jeu, le seul à vouloir réellement changer les choses, le seul à souhaiter mettre effectivement en œuvre une politique au service des travailleurs et non plus du patronat, le seul désireux de replacer la France en position de jouer dans le monde un rôle actif fondé non pas sur un pseudo-neutralisme de spectacle ou sur des à-peu-près contradictoires comme ceux issus des deux sommets de Venise mais sur un dessein politique qui allie la défense de l'indépendance nationale, la fermeté à l'égard de tous les impérialismes, la volonté de négociation sur tout ce qui conditionne la préservation de la paix dans le monde.

Tel est bien, clairement situé par François Mitterrand, le débat français d'aujourd'hui et de demain. ●

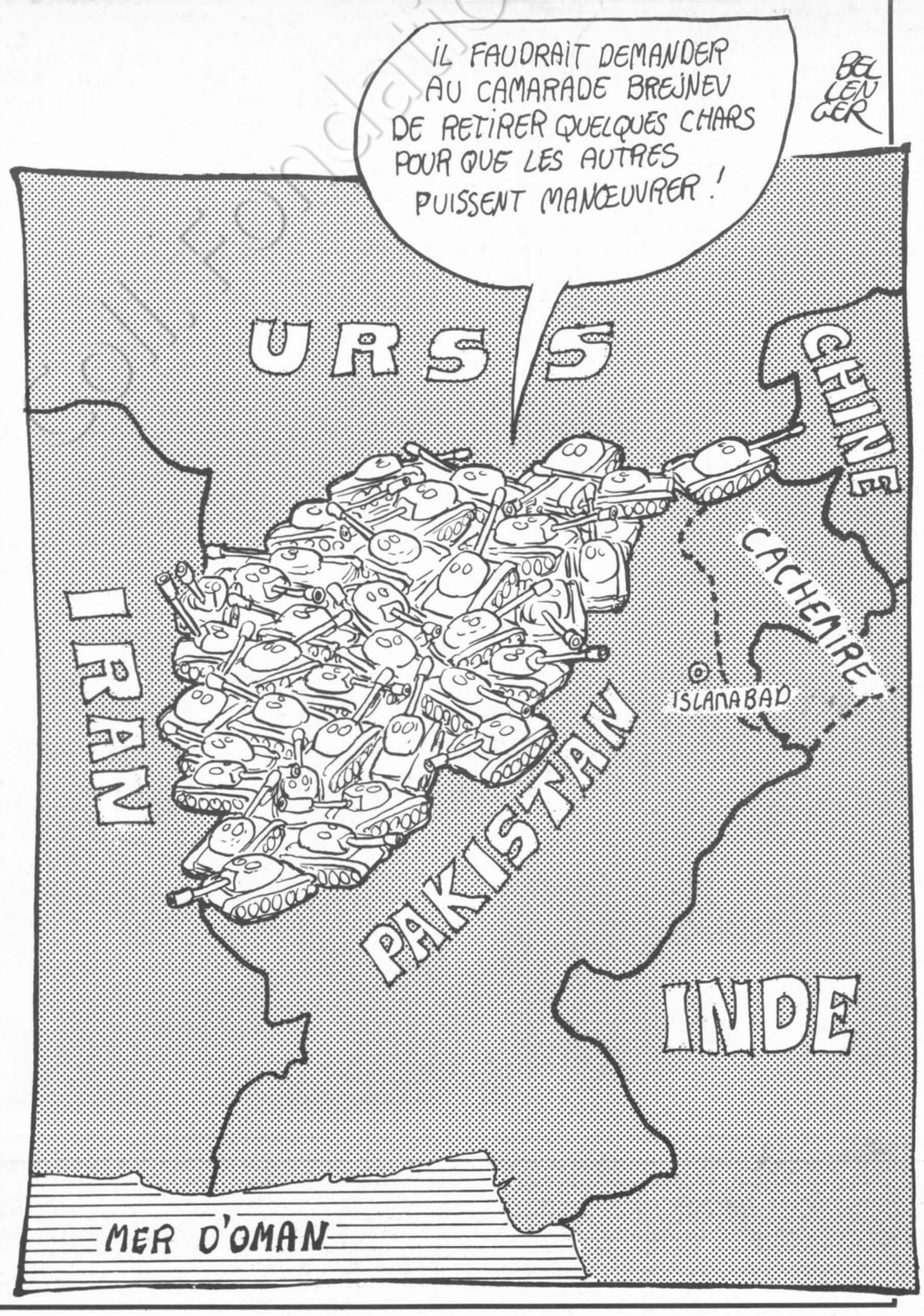

La chronique de François Mitterrand
(page 2)

Projet Peyrefitte : il était une fois la liberté
(page 4)

La peau du prince
(page 5)

Marais : l'anti-sémitisme ne passera plus !
(page 7)

Afrique australe : le dernier bastion raciste s'effrite
(page 10)

Europe : une initiative pour la détente
(page 11)

La chronique de François Mitterrand

Samedi 21 juin

A la barre de la Convention, le 22 mars 1792, Claude Chappe, l'inventeur du télégraphe aérien, sachant frapper au bon endroit pour qu'on adoptât son système, emporta l'adhésion des représentants du peuple avec le discours suivant : « Monsieur le Président, je viens offrir à l'Assemblée nationale l'hommage d'une découverte que je crois utile à la chose publique. Cette découverte présente un moyen facile de communiquer, à grandes distances, tout ce qui peut être l'objet d'une correspondance. Le récit d'un fait ou d'un événement quelconque peut être transmis, la nuit comme le jour, à plus de quarante milles, dans moins de quatre minutes... Parmi la multitude d'applications utiles dont cette découverte est susceptible, il en est une qui, dans les circonstances présentes, est de la plus haute importance. Elle offre un moyen certain d'établir une correspondance telle que le corps législatif puisse faire parvenir ses ordres à la frontière et en recevoir la réponse pendant la durée d'une séance. » Intéressée, flattée, la Convention décerna au savant les honneurs de la séance et confia l'examen de sa machine au Comité d'instruction publique. L'un des membres de ce comité, Gilbert Romme, dont Anne et Claude Manceron ont raconté la vie et la mort exemplaires, s'enthousiasma pour l'invention et s'en fit l'avocat devant la Convention : « Dans tous les temps, déclara-t-il, on a senti la nécessité d'un moyen rapide et sûr de correspondre à grandes distances. C'est surtout dans les temps de guerre de terre et de mer qu'il importe de faire connaître rapidement les événements nombreux qui se succédent, de transmettre les ordres, d'annoncer les secours à une ville, à un corps de troupe qui serait investi. » Commencèrent alors les manœuvres à retardement. Cambon, qui inspirait la Commission des Finances, ne voyait dans le projet Chappe qu'une source de dépenses. Pour réduire ces résistances, Claude Chappe s'adressa à l'opinion, la saisit par lettre ouverte et glissa tout naturellement sous sa plume le même argument : « Un jour viendra où le gouvernement pourra réaliser la plus grande idée que nous puissions concevoir de la puissance en se servant des télégraphes pour répandre directement chaque jour, à chaque heure et simultanément son influence sur toute la surface de la République. » Ce thème réapparut dans l'une des lettres qu'il écrivit à Lakanal, rapporteur du projet : « Comment (les commissaires) n'ont-ils pas été frappés de l'idée ingénieuse que vous avez développée hier au comité et à laquelle je n'avais pas songé ? L'établissement du télégraphe est en effet la meilleure réponse aux publicistes qui pensent que la France est trop étendue pour former une république. Le télégraphe abrège les distances et réunit en quelque sorte son immense population sur un seul point. » Ordres, guerre, puissance, influence, Etat central, géographie et technique du pouvoir, telles sont les premières pensées, j'ai envie d'écrire les pensées-réflexes, de ceux qui, inventeur compris, vont décider du sort du télégraphe optique, décrit par les contemporains comme devant faire de la France, avec l'aérostat, « la nation enseignante de l'Europe ». Et pas de temps perdu. Le premier texte transmis par signaux sera pour annoncer, à partir de Ménilmontant vers Saint-Martin-du-Tertre : « Daunou est arrivé ici. Il annonce que la Convention nationale vient d'autoriser son Comité de Sûreté générale à apposer les scellés sur les papiers des représentants du peuple », et la première réponse, de Saint-Martin-du-Tertre à Ménilmontant, pour assurer que « les habitants de cette belle contrée sont dignes de la liberté par leur amour pour elle » et qu'ils proclament « leur respect pour la Convention nationale et ses lois ». Le beau début ! Un contrôle de police et des prosternations ! Sur cette lancée la Convention arrêtera qu'une ligne télégraphique, à titre expérimental, verra le jour sur le tracé Paris, Lille, Landau : un tracé militaire, la frontière menacée.

Tout est nouveau, tout est à faire, tout à imaginer. Mais quand on implante les sémaphores, c'est le passé qui se propose : clochers, châteaux-forts, tours de guet, symboles des positions de force d'antan, au point précis où s'affirmaient les pouvoirs renversés. Continuité de l'Etat-maître. Quant aux messages, ils sont codés. Les employés du télégraphe reproduisent des signes qu'ils ne comprennent pas. Précaution supplémentaire, pour qu'ils n'en pénètrent d'aucune façon le sens, on recrute des illettrés. Ainsi le système est clos. Rien d'étonnant si ces manigances intriguent la population. Le télégraphe de Ménilmontant était installé dans la propriété d'un député : « Un matin, raconte Chappe, il vit courir à lui le jardinier tout épouvanté qui lui criait de s'enfuir. Le peuple s'était inquiété du jeu perpétuel de ces signaux. On avait là une machination suspecte et l'on avait mis le feu à la machine. Le peuple menaçait de jeter aussi les mécaniciens dans les flammes... »

Le statut du nouveau système accentua la distance Etat-particuliers. Les frères Chappe gérèrent les lignes et jouirent pour cela d'une entière liberté, mais ils reçurent leurs subsides du pouvoir qui ne finança qu'au compte-gouttes. Leur dépendance devint totale. Ils offrirent d'ouvrir le télégraphe aux commerçants, à la Bourse, à la Marine marchande, d'émettre un bulletin que reproduiraient les gazettes de province. En vain. Le Premier consul refusa . Les Chappe se rabattirent sur une ultime initiative : on enverrait simultanément les résultats de la loterie dans toutes les parties du pays, ce qui mettrait fin aux truquages sur la vente des billets supplémentaires. Le Premier consul accepta. Un arrêté du Directoire énonçait que « le service des lignes télégraphiques » était « aussi important au maintien de la République que celui des armées ».

Mais écoutez la suite. Un directeur des postes envisagea beaucoup plus tard, en 1829, d'intégrer le télégraphe au service des Postes. Impossible, lui fut-il répondu : « Le service télégraphique se lie trop essentiellement à ce qui intéresse la police du royaume pour qu'il puisse être question de le séparer du département ministériel (l'Intérieur) où il se trouve placé. »

Ce non possumus précéda de douze ans le vote de la loi qui définit, jusqu'à nos jours, la philosophie du système. J'extrais de l'exposé des motifs ce passage éclairant : « Les gouvernements, dit le législateur, se sont constamment réservés la disposition exclusive des objets qui, tombés en de mauvaises mains, peuvent menacer la sûreté publique ou privée ; les poisons, les poudres ne sont débités que par l'autorisation de l'Etat et certes la télégraphie entre des mains malveillantes pourrait devenir une arme des plus dangereuses. Que serait-il advenu en effet si le succès momentané de l'insurrection de Lyon avait été connu aussitôt sur tous les points du territoire ? » Sanction prévue : l'amende et la prison attendront quiconque osera transmettre sans autorisation des signaux d'un point à un autre. Et l'instrument de transmission sera détruit.

J'ai puisé ma science toute neuve dans la lecture passionnante d'une étude éditée par le département « Théorie de la Communication » de l'Université Dauphine et consacrée à l'aventure du télégraphe. C'est à ce document que j'ai emprunté citations, références et, bien souvent, vocabulaire. J'y ai découvert aussi ma conclusion : la télégraphie optique pourra bien disparaître, l'électricité s'y substituer, le téléphone s'installer, la radio se diffuser, la télévision s'imposer, rien ne changera la nature de l'Etat. J'y renvoie mes lecteurs, à l'heure des radios libres. On ne badine pas avec la poudre et le poison.

Mardi 24 juin

NI reconnaissance du gouvernement Karmal ni calendrier négocié pour le retrait progressif des forces d'occupation soviétiques en Afghanistan, c'est bien le moins pour qui refuse, comme je le fais, la loi léonine du fait accompli. Disant ce que je pense provoqueraisje l'U.r.s.s. ? Non. C'est simplement lui rappeler que la paix ne passe pas sous les fourches caudines.

Je crois cependant aux possibilités d'un accord. La proposition européenne, l'esquisse cubaine, les sous-entendus indiens et même le projet dit afghan tournent autour de la même idée : garantir à l'Afghanistan un statut qui pourrait être celui de la neutralité et préparer dans le cadre des Nations unies un règlement propre à cette région du monde où chacun trouverait les assurances dont il a besoin pour ne plus suspecter les intentions des autres. Si M. Giscard d'Estaing avançait dans cette direction, il justifierait mieux qu'il ne l'a fait jusqu'ici le rôle d'intermédiaire obligeant qu'il s'est à lui-même attribué.

Une telle éventualité supposerait l'accord du peuple afghan et l'on n'imagine pas que celui-ci puisse se prononcer autrement qu'en pleine liberté. Ce qui nous ramène à la case départ de ce sinistre jeu de l'oie.

Mercredi 25 juin - matin

JE me tais : il est candidat. Je parle : raison de plus. Je dors : voilà la preuve. Je me réveille : c'est démontré. Je déjeune : quel appétit ! Je ne dîne pas : habileté. Un beefsteack-frites : il se prépare. De l'eau d'Evian : il est au point. Je cours la France : il fait campagne. Je me promène : il fait semblant. Parviendrai-je à convaincre la presse émoustillée qu'il n'est pas besoin d'être candidat à la présidence de la République pour parler de la France aux Français quand on incarne, ès-qualité, le premier parti du pays ?

A peine ces mots écrits il me semble en avoir trop dit. Il est clair que pareil langage confirme ce qu'on savait de toute éternité.

Mercredi 25 juin - après-midi

POUR avoir dénoncé l'intervention soviétique en Afghanistan je serais à droite de la droite, si j'en crois René Andrieu. Grâces lui soient rendues. Les historiens sauront de la sorte qu'en 1980, soit huit ans après la signature du programme commun de gouvernement, c'était être à gauche que d'applaudir à l'asservissement d'un peuple, tandis que c'était être à droite de la droite que d'affirmer son droit de vivre libre.

Pour m'être interrogé sur l'installation des fusées soviétiques SS 20, mobiles sans doute mais pointées, je suppose, de préférence sur l'occident, et pour n'avoir pas condamné avec la vigueur désirée les futures fusées américaines Pershing qui, elles, pointeront sur Moscou, je serais toujours, selon le même auteur, à droite de la droite. Ainsi serait-ce être de gauche que de s'inquiéter pour les Russes et à droite de la droite que de s'inquiéter pour la France.

Je demande trêve à Andrieu. Protestons ensemble pour que Pershing et SS 20 rentrent à la maison. Nous y gagnerons tous les deux. Et beaucoup d'autres avec nous.

François Mitterrand recevant une délégation palestinienne au siège du P.S.



Pascal Lebrun

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 41, bd de Magenta 75010 Paris - Tél. : 208.23.50. *Directeur :* Claude Estier ; *Rédaction en chef :* Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; *Rédaction :* Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Nicole du Roy, Georges Frameries, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Véronique Neiertz, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Reverier, Gilbert Sans, Antoine Violet, Maryse Wolinsky. *Secrétariat de rédaction :* Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; *Dessins :* Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Bordeclerc, Cannela ; *Photos :* Pascal Lebrun ; *Publicité :* Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73 ; *Administration :* Conseiller technique : François de Grossouvre ; *Secrétaire administrative :* Jacqueline Daimé ; *Coordination :* Offres 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris.
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; *Directeur de la publication :* Claude Estier ; Cadet Photocomposition, 75009 PARIS. *Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot.*

L'essentiel des propos du Premier secrétaire

LES conférences de presse reposent souvent sur une ambiguïté. Les journalistes viennent y chercher « la petite phrase », la proposition nouvelle, le titre choc. Le responsable politique ne peut pas « faire d'impasse », se plier au goût du jour, ne traiter que l'actualité. Equilibre difficile.

Mardi dernier François Mitterrand recevait la presse. La politique extérieure avec l'Afghanistan, la conférence de Venise, les problèmes monétaires. La politique intérieure, le projet Peyrefitte, l'état du Parti, la proche élection présidentielle. Voilà les questions abordées.

Nous avons choisi de publier l'essentiel des propos du Premier secrétaire du Parti socialiste ayant trait aux problèmes de politique intérieure. Il y a là des propositions concrètes à retenir. Et par manque de place — ou choix délibéré — l'écho fait par la grande presse à cette partie du discours de François Mitterrand risque fort d'être faible.

Pourtant, c'est avec les questions de politique étrangère qu'avait commencé cette conférence (voir l'éditorial de Claude Estier). Nous n'avons retenu que le passage résumant ce que devrait être la politique étrangère française. Avec les questions concernant les futures présidentielles ce fut pourtant, actualité oblige, le rôle de la France dans le monde, les difficultés et les incertitudes actuelles qui amenèrent le plus de questions.

Une conférence de presse c'est aussi un climat. Au-delà du talent ou de « la forme » du questionné, parfois sans rapport avec la pertinence des réponses, les journalistes, sensibles à « l'air du temps » — c'est une de leurs qualités — reflétant, avant de la modifier, l'opinion publique, établissent avec celui qu'ils interrogent un rapport qui peut aller de la complicité à l'indifférence. Mardi les journalistes n'ont pas été indifférents, loin de là, aux paroles de François Mitterrand. C'est un signe de la bonne santé du Parti tout entier.



Pascal Lebrun

SIX ans après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing comme président de la République, le chômage en France n'a jamais été aussi étendu. La hausse des prix continue. Le pouvoir d'achat de nombreuses catégories sociales recule. Les inégalités prospèrent. Les libertés sont grignotées. Le Parlement est abaissé. Le service public est attaqué. L'environnement est saccagé. Le commerce extérieur est déséquilibré. La diplomatie française est fluctuante. La voix de la France est assourdie. C'est le bilan du mauvais choix.

Contrairement aux discours officiels, cette situation n'est pas fatale. Si le contexte international, en particulier l'évolution des prix du pétrole, joue un rôle, il n'explique — et de loin — pas tout. Les difficultés des Français viennent surtout de la politique choisie : dure pour les faibles ; complaisante pour les forts ; appuyée sur les privilèges ; orientée vers les profits ; refusant toute réforme de fond et toute planification ; compensant la médiocrité des résultats par la confiscation des médias.

Nous ne prétendons pas que tout est facile. Nous refusons la démagogie. Mais nous disons que le changement est nécessaire et nous pensons qu'il est possible à trois conditions :

— D'abord, un projet mobilisateur pour la France. Non, la politique de Giscard d'Estaing n'est pas la seule. Ni à l'extérieur, ni à l'intérieur. Un autre chemin s'offre à nous : c'est le Projet socialiste. Pour sortir le pays de la crise, redonner espoir à la jeunesse, rendre ses chances à la paix et un rôle digne d'elle à la France.

Ensuite, doit s'amplifier le rassemblement populaire autour du Parti socialiste. Les polémiques à l'intérieur de la gauche sont stériles. Celles et ceux qui veulent le changement doivent donc se rassembler. J'en appelle à tous les Français.

Enfin, il faut que le Parti socialiste maintienne et développe son unité. Pas de victoire sans unité. Cette exigence passe avant toute autre et c'est ma première tâche.

Beaucoup de Françaises et de Français sont lassés de la politique actuelle, faite, pour une grande part, d'injustices, de faux-semblants et de fragilité. Comme nous, ils souhaitent autre chose : plus de volonté, plus d'indépendance, plus de générosité, plus de justice sociale. Ils veulent l'emploi, la paix, la liberté.

C'est l'ambition des socialistes. C'est mon ambition. Pour la France.

Une inflation qui bat tous les records, notre commerce extérieur en large déficit, une augmentation régulière du nombre des chômeurs, la protestation profonde des salariés, le malaise des cadres, le désarroi des travailleurs indépendants, des étudiants que l'on provoque, des agriculteurs que l'on trompe, j'en passe, en d'autres termes une seule question serait dans les esprits : la France est-elle gouvernée ?

Aujourd'hui, tout se passe comme si l'esprit d'abandon, fait de résignation et de laisser-aller, submergeait toute capacité de gouvernement à long terme.

Lorsque le scandale atteint les antichambres du Pouvoir, lorsque l'électoralisme domine les initiatives du chef de l'Etat, lorsque la quête aux bulletins de vote s'établit au-delà de nos frontières, il est difficile de voir grand et de mobiliser un peuple qui aime la liberté et la justice.

Des ministres aux attitudes contradictoires, une majorité divisée, un président dont j'ai dit qu'il regardait la France au fond des urnes, telle est l'image que donne de lui-même le gouvernement de notre pays. Mais ce serait se tromper que de s'en tenir à cette apparence. D'une part, le contrôle des moyens d'information est l'instrument majeur du Pouvoir, d'autre part, là où s'exerce la puissance de l'argent, jamais les tenants de l'ordre social n'ont été aussi sûrs d'eux, aussi arrogants. Le C.n.p.f. dicte sa loi, il est obéi. Les spéculateurs tirent parti de l'inflation, ils sont libres de leurs profits.

Pendant ce temps l'insécurité générale accroît l'inquiétude des Français. L'insécurité partout (celle de l'emploi et du salaire, du revenu, de l'épargne et du pouvoir d'achat, cherté du logement et de ses charges, menaces sur l'école, demantèlement de la Sécurité sociale) et l'inquiétude dans la rue vont de pair. Alain Peyrefitte et quelques autres exploitent cette inquiétude. Sous prétexte de garantir l'ordre, ils justifient la force contre le droit. Se rendent-ils compte qu'ils préparent d'autres désordres ? L'injustice est le pire d'entre eux.

Au demeurant un Etat qui concentre tous les pouvoirs dans les mains d'un seul homme porte en lui la ruine de la démocratie.

A quoi bon la stabilité des institutions et la permanence de l'exécutif si c'est pour faire ce que l'on voit ? Il n'est pas sain de vider de tout contenu la négociation sociale et de s'en prendre aux syndicats. Il est dangereux de domestiquer le Parlement au point de n'en faire qu'une chambre d'enregistrement. L'évolution des institutions, dénaturées par l'exercice qui en est fait, recèle des risques de crise et de violence. Un nouvel équilibre est à rechercher qui concilie la responsabilité de l'exécutif et le contrôle des élus du peuple.

Faut-il redire qu'au plan international la voix de la France n'est pas toujours audible ? Trop de subtilités encombrent notre démarche. Au lieu de nous adresser à la conscience universelle pour défendre le droit des peuples et la paix et pour construire un nouvel ordre économique mondial, nous donnons le sentiment de n'avoir d'autre souci que d'épouser le langage de nos interlocuteurs successifs. Nous redevenons atlantistes quand on nous somme de l'être, mondialistes quand on songe au pétrole, aimables avec l'Union soviétique quand l'élection présidentielle se fait obsession. Ce jeu d'ombres dilue notre autorité mondiale. Tout cela parce que l'on traite la France comme une banque d'affaires en oubliant qu'elle est détentrice de valeurs qui ont éclairé et pourraient continuer d'inspirer la marche de l'humanité.

L'intelligence et l'habileté ne sont pas les seuls ressorts de l'action politique lorsqu'elle vise à de grands desseins. Il faut savoir choisir. Savoir aller à contre-courant de la mode. Savoir parler haut et ferme aux puissants. Savoir mobiliser notre peuple dans un effort de justice et de vérité. Se servir de l'événement pour mieux le dominer. De plus en plus face à la rudesse du temps qui vient, les Français attendront cette maîtrise de ceux qui les gouvernent.

Notre socialisme, qui se veut inspirateur de liberté, a l'ambition de répondre aux exigences de l'avenir.

Lignes de force pour une politique étrangère

La France doit rester libre de ces décisions dans le cadre des contrats auxquels elle souscrit librement :

— Alliance atlantique,

— Communauté européenne.

La France, puissance européenne continentale, est le partenaire obligé de l'Allemagne et de la Russie.

La France, puissance méditerranéenne, doit prendre l'initiative d'une conférence régionale pour une approche des problèmes propres à cette zone.

La France, qui n'est pas une puissance régionale, doit assurer sa présence partout où sont ses intérêts ; où l'équilibre mondial, donc la paix et la guerre sont en jeu ; où elle peut contribuer à l'établissement d'une société internationale de droit.

Il n'y a pas seulement l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, mais aussi la frontière entre les régimes de liberté et les régimes d'oppression. La France doit témoigner et, le cas échéant, agir là où sont bafoués les droits de l'homme et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Une politique de propositions pour les échanges Nord-Sud, les relations avec le tiers monde, les relations avec le quart monde, l'établissement d'un système monétaire équitable, la lutte contre la faim doit marquer la présence de la France dans le concert international.

Les objectifs constants du socialisme : arbitrage, sécurité, désarmement, inspireront notre démarche. Priorité doit être donnée, selon nous, à la préparation de la Conférence de Madrid. Le Parti socialiste rappelle sa demande de réunion **d'une conférence européenne de réduction des forces et des tensions** où l'on débattra, notamment, des armements conventionnels, des armements nucléaires et des « mesures de confiance et d'information mutuelle » nécessaires à la défense de la paix.

Le Parti socialiste et la crise sociale

1. LA NEGOCIATION PLUTOT QUE LE DIKTAT

Au lieu d'ouvrir un dialogue sincère avec les organisations syndicales, le gouvernement louvoie le plus souvent à la remorque du C.n.p.f., quand il n'adopte pas une attitude résolument provocatrice comme cela a été le cas lors du dernier conflit de l'E.d.f. qui aurait pu être évité si l'on avait pris la peine de discuter avec les syndicats, depuis toujours soucieux de la sécurité dans les centrales nucléaires.

A l'origine du malaise social, une triple constatation :

1/ Contrairement aux affirmations renouvelées de Raymond Barre, la baisse du pouvoir d'achat des salariés, cadres compris, est réelle (de 1 à 3 % en 1979).

2/ La hausse des prix se poursuit à un rythme accéléré. Elle atteindra, cette année, un taux sans précédent depuis 1974.

3/ Le nombre des demandeurs d'emploi augmente régulièrement. Le travail précaire se développe. Jamais l'inquiétude face à l'avenir n'a été aussi grande pour des millions de travailleurs.

Les atteintes à la Sécurité sociale, le malaise de l'Education nationale, la révolte des mutualistes viennent durcir encore une situation sociale qui ne cesse de se détériorer.

L'indifférence de M. Giscard d'Estaing n'est pas seulement un déni de justice, **c'est une faute.** Il n'y a pas de solution durable aux problèmes économiques auxquels la France est confrontée **si les rapports sociaux ne sont pas organisés.**

Jusqu'à maintenant, le patronat et le gouvernement ont fait la sourde oreille. Cela n'est pas sans risque. Les syndicats l'ont dit et répété. C'est M. Marchelli, de la Confédération générale des cadres, qui observe que « **le blocage patronal conduit à l'affrontement** » ; c'est André Bergeron qui lance une mise en garde au Premier ministre contre « **son attitude qui réduit sans cesse la marge des négociations** ». Edmond Maire et Georges Séguy n'ont pas dit autre chose.

2. LES PRIORITES.

Dans l'immédiat, la discussion devrait porter sur deux priorités reconnues par tous : le relèvement des bas salaires ; la réduction de la durée du travail.

Sur le premier point se pose la question de la majoration du S.m.i.c. (taux actuel : 2 376 F depuis le 1er mai 1980). Tout relèvement du S.m.i.c. devrait être accompagné d'une réforme du financement de la Sécurité sociale et de dispositions fiscales permettant aux petites et moyennes entreprises de faire face à l'augmentation de leurs charges. En particulier l'assiette des cotisations patronales devrait être changée progressivement de manière à prendre en compte la valeur ajoutée de l'entreprise.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat, il est indispensable de répondre aux revendications légitimes des techniciens, ingénieurs et cadres dont les salaires sont fixés par les conventions collectives. En outre, on gagnerait beaucoup dans notre pays à disposer d'une base claire et admise par tous pour apprécier les évolutions des revenus et des prix. Sur ce dernier point une confrontation avec les partenaires sociaux : syndicats, associations familiales, organisations de consommateurs, patronat, nous paraît nécessaire afin de définir un nouvel indice

(suite en page 4)

(suite de la page 3)

du coût de la vie, adapté à la réalité d'aujourd'hui.

Pour ce qui est de la réduction de la durée du travail, rappelons que les socialistes se sont prononcés pour la semaine des 35 heures à appliquer dans le cadre d'une négociation, branche par branche, afin que puissent être appréciées les disparités professionnelles et la situation économique des différents secteurs d'activité.

C'est dans les actes que doit s'exprimer une volonté de dialogue et de concertation. L'inflation est autant le produit d'un malaise social que du désordre monétaire. Le laisser-aller, c'est la faillite pour les petites entreprises et c'est le conflit permanent. L'établissement de nouvelles relations sociales commence par le respect des droits inscrits dans la Constitution.

Le Parti socialiste et la crise agricole

J'ai proposé, le 4 juin, la création de comités départementaux d'aides aux agriculteurs en difficulté et je me suis adressé pour cela « à tous les conseils généraux et régionaux présidés par des socialistes pour qu'ils tiennent des sessions extraordinaires et abordent avec les organisations professionnelles concernées le problème de l'aide aux agriculteurs en difficulté ».

De tels comités existent déjà pour les entreprises industrielles : les Codefi (Comités départementaux d'examen du financement des industries).

Il s'agit soit de démocratiser (présence des élus locaux) et d'élargir les compétences de cette structure (agriculteurs, artisans, commerçants, coopératives agricoles), soit d'en créer une nouvelle, adaptée à la situation agricole et qui n'ait pas seulement, comme les Codefi, une action préventive mais puisse procéder à l'étude des dossiers, cas par cas, et à la répartition des aides nécessaires à sauver les exploitations agricoles surendettées.

Pourquoi cette proposition ?

1/ Parce que l'on compte actuellement cent à quatre cents exploitations agricoles, selon les départements, en quasi-faillite. Juridiquement, la faillite n'existe pas en agriculture. L'agriculteur ne peut donc pas déposer son bilan. Il doit aller jusqu'au bout de ses responsabilités.

La situation est très préoccupante et si elle éclate aujourd'hui, c'est parce qu'elle résulte directement de la politique du gouvernement :

a) Accroissement des charges des agriculteurs. De 1973 à 1979 l'indice des prix industriels nécessaires à la production agricole passe de 120 à plus de 230 (base 100-1970), tandis que celui des prix agricoles passe de 130 à 185 ;

b) Encadrement du crédit ;

c) Surendettement de l'agriculture dû au modèle de développement qu'on lui impose.

2/ Parce que les exploitations agricoles modernisées sont les plus touchées par la crise. Les jeunes agriculteurs qui s'installent sont frappés en premier, ce qui pose le problème de l'avenir de l'agriculture française.

3/ Parce que l'exode rural va s'accroître avec les conséquences que cela suppose sur l'aménagement du milieu rural et sur la situation économique de nombreux artisans et commerçants qui vivent grâce à l'agriculture.

4/ Parce qu'on pousse au désespoir un certain nombre d'agriculteurs (les suicides dont on parle peu aujourd'hui se multiplient).

5/ Parce que le gouvernement, qui s'inquiète de cette situation, prévoit de donner des aides financières (entre autres aux jeunes agriculteurs) et de répartir des subventions à des fins électorales sans que les élus locaux aient un droit de regard sur cette répartition.

QUEL EST L'OBJET DE NOTRE PROPOSITION ?

1/ Permettre aux élus et aux professionnels de connaître et de recenser les cas difficiles, d'étudier les mesures à prendre et de veiller à ce que l'aide soit adaptée et diversifiée.

2/ Permettre une analyse économique de la situation du milieu rural (artisans, commerçants, agriculteurs, mais aussi industriels, coopérateurs et salariés).

3/ Trouver, selon les cas, les solutions adaptées parmi une panoplie de moyens techniques qui va du moratoire de certaines dettes à la prise en charge des intérêts, l'allongement des prêts ou l'aide directe des pouvoirs publics. Autant de mesures à court terme, exigées par la situation, qui ne doivent pas étouffer les propositions faites par notre Parti en matière agricole : garantie des prix dans le cadre de quantum. ●

Projet Peyrefitte : il était une fois la liberté

Verra-t-on bientôt s'étaler sur les frontons des mairies les mots : SECURITE, EGALITE, FRATERNITE ?

D'ABORD vint la surprise. Le 30 avril 1980, le conseil des ministres adoptait un projet de loi renforçant la sécurité et protégeant la liberté des personnes qui était déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale dès le 2 mai. Une refonte complète du code pénal et du code de procédure pénale, vieux de plus de cent cinquante ans, ce n'était pas une mince affaire !

Les parlementaires s'attendaient, bien sûr, à être saisis d'un tel texte puisque depuis cinq ans, la commission de réforme du code Pénal travaillait avec sérieux, compétence et dans la sérénité pour proposer au parlement un nouveau code pénal mieux adapté aux réalités contemporaines.

Et pourtant ! dès l'annonce du dépôt de ce texte, il fallait admettre la triste vérité : mis à part quelques « intimes » du garde des Sceaux, personne n'était au courant du contenu de ce projet.

Passé le moment de stupeur, vint la réflexion. Le garde des Sceaux voulait aller vite ; il y avait urgence à débattre de ce texte pour que les Français et les Françaises soient enfin rassurés face à la vague de violence que le garde des Sceaux décrivait à la presse, à la radio, à la télévision dans une campagne savamment orchestrée.

Puisque le ministre de la Justice voulait réformer la Justice, les députés socialistes décidaient alors d'apporter leur contribution à cette œuvre. Plus de deux cent cinquante amendements étaient déposés en commission des lois, non seulement sur le projet lui-même, mais aussi pour obtenir de l'Assemblée une discussion sur des thèmes depuis longtemps défendus par le Parti socialiste et qui, repris sous forme de propositions de loi, n'avaient jamais obtenu d'être inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée. C'est ainsi qu'ils proposaient de supprimer la loi anti-casseurs, la procédure de flagrant délit, d'abolir la peine de mort, de faire disparaître la Cour de Sûreté de l'Etat, d'introduire le droit d'appel en matière criminelle, ou d'amnistier les condamnés du 23 mars.

Pendant un mois, les députés socialistes furent présents à toutes les séances de la commission des lois consacrées à l'examen du projet. Expliquant leurs positions, défendant leurs amendements, ils contribuèrent largement à ce que sorte de la commission des lois un texte débarrassé de certaines de ses monstruosités et de ses aberrations juridiques.

Le projet était alors prêt à être inscrit en séance publique. La discussion générale s'étala sur quatre jours. Le groupe socialiste souleva l'exception d'irrecevabilité, pour faire déclarer ce texte contraire à la Constitution, et la question préalable pour faire admettre à l'Assemblée qu'il n'y avait pas lieu de délibérer tant que le débat sanctionné par un vote sur la peine de mort que le ministre de la Justice avait promis le 26 juin 1979 n'aurait pas eu lieu : ces deux procédures furent repoussées par une justice parfaitement docile comme à l'accoutumée.

Le mardi 17 juin, l'examen des soixante articles du projet commençait dans une précipitation peu compatible avec l'importance du travail à accomplir. C'est ainsi que, comme par hasard, aucun amendement socialiste n'était encore en distribution au moment où s'ouvrait cette discussion par article ! En une matinée de travail, un seul article était examiné ; l'après-midi de ce même jour, se produisait l'incident entre le gouvernement et le groupe R.p.r. qui amenait l'Assemblée à suspendre ses travaux jusqu'au jeudi matin. Conception bien curieuse du rôle du Parlement que celle qui consiste à ne plus siéger sous prétexte qu'un des groupes de la majorité s'est « mis en grève ».

Le jour dit, la discussion reprenait. Les socialistes, estimant que l'importance du sujet nécessitait sur chaque amendement, non seulement des explications complètes, mais aussi un scrutin public pour que l'opinion soit réellement informée du vote de chacun des députés, se livraient à de longs développements, indispensables à une bonne compréhension d'un texte volontairement très technique.

Le jeudi soir, un seul article du projet était adopté, un autre étant réservé. Le vendredi matin, alors que la discussion se passait dans des conditions de sérieux qui devraient être celles de tout débat parlementaire, coup de théâtre : le président du groupe R.p.r., Claude Labbé, prenait tout spécialement la parole pour adjurer le gouvernement de recourir à la procédure du vote bloqué prévue par l'article 44, alinéa 3, de la Constitution. Une arme que le garde des Sceaux avait déjà brandie la veille pour faire pression sur le groupe socialiste afin que le texte soit bâclé dans les plus brefs délais.

Le recours à cet article de la Constitution signifiait que si tous les amendements pouvaient être présentés par leurs auteurs, seuls pouvaient être soumis à un vote les amendements déposés ou acceptés par le gouvernement. Cette procédure permettait donc au gouvernement de retirer au groupe socialiste son droit d'amender le texte et donnait au garde des Sceaux toute latitude pour être entièrement maître du contenu de son projet.

Décision s'inscrivant dans une parfaite logique : le gouvernement n'en est plus à une liberté près. Liberté d'amender ou violation des libertés fondamentales des Français : le « bon choix » cher à notre président était simple à faire.

Dès le retour en séance, le vendredi après-midi, le ministre mettait ses menaces à exécution et demandait un vote bloqué.

Le groupe socialiste ne pouvait donc plus cautionner ce simulacre de débat. Ayant largement contribué à la qualité du travail parlementaire sur ce projet, ayant fait usage de la procédure parlementaire afin de lever toute ambiguïté sur les enjeux du débat, et permettre à chacun de prendre ses responsabilités, il refusait de continuer à participer à la discussion et annonçait qu'il ne reviendrait en séance publique que pour faire une explication de vote.

Ses craintes étaient d'ailleurs plus que justifiées : en trois jours, l'Assemblée avait discuté de trente-huit amendements ; dans la demi-heure qui suivit le départ du groupe socialiste, trente-deux amendements furent examinés, et en moins de dix heures, les cinquante-huit articles restant du projet étaient adoptés par l'Assemblée nationale. Le samedi, à 19 h 30, tout était terminé : l'Assemblée n'avait pas perdu de temps...

L'attitude des socialistes fut dictée tout au long de la discussion par le souci de faire un travail de qualité, tout en refusant un texte inadmissible, gravement attentatoire aux libertés et dont les conséquences se révèleront follement dangereuses pour chaque citoyen français. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'ils furent amenés à prendre la décision de quitter les débats, sachant bien qu'après leur départ aucune résistance réelle aux intentions du gouvernement ne se manifesterait plus, mais ils ne pouvaient admettre que l'Assemblée nationale devienne la chambre d'enregistrement des volontés du gouvernement, surtout sur un texte d'une telle importance.

La déception, le dégoût se sont maintenant estompés. Le combat contre le texte doit continuer. A la session d'octobre, le Sénat en sera saisi. Il est important que chaque militant socialiste se sente concerné et participe à toutes les mobilisations qui auront lieu.

Chacun est conscient des difficultés économiques culturelles, mais un pays qui renonce à ses libertés fondamentales est un pays qui meurt. Les socialistes ne peuvent accepter de baisser les bras devant cette attaque à tous les principes contenus dans le préambule de la déclaration des droits de l'homme de 1789. Sinon, ils doivent accepter que bientôt figurent sur les frontons des mairies, les mots : SECURITE, EGALITE, FRATERNITE.

Raymond FORNI,
Député de Belfort.
Françoise TOUBOL FISCHER,
Assistante du groupe socialiste.



La peau du prince

La police a-t-elle reçu la consigne de laisser assassiner un des dignitaires du régime devenu trop encombrant ?

PAR JEAN-LOUP REVERIER

L'ACTUALITE amène de plus en plus à s'inquiéter de l'évolution des rapports de l'exécutif avec le judiciaire et le législatif. La docilité des députés de la majorité lors du « débat » avorté puis du vote en première lecture du projet Peyrefitte confine à la démission pure et simple de leurs responsabilités. D'où l'impudique jubilation du garde des Sceaux opposant, dimanche dernier au micro de France-Inter, « l'agitation d'un microcosme » à « la France profonde », la « magistrature profonde » et le « barreau profond ». Question profondeur, Peyrefitte, — qui n'hésite pas non plus à traiter le Parti socialiste de « groupuscule », — a montré pour l'occasion qu'il était imbattable.

Mais pourquoi le gouvernement se gênerait-il ? Tirant parti en toutes circonstances d'un système qui conjugue la mainmise sur l'essentiel des grands moyens d'information à diverses atteintes aux principes démocratiques, le régime paraît soucieux de neutraliser (sinon d'éliminer) toute opposition. Même la faible audience des radios libres lui devient, à l'approche des élections présidentielles, intolérable au point de multiplier les interventions policières et les procès contre les animateurs de ces stations.

Audacieux renversement du problème du monopole qu'il serait pourtant plus juste d'aborder à travers la mainmise abusive du Pouvoir sur la programmation et l'information radio-télévisées. Qui oserait imaginer la Justice assez indépendante pour poser la question en ces termes ?

L'affaire de Broglie et ses prolongements fournissent une autre illustration de la suprématie de l'exécutif. Au cours de sa conférence de presse du 29 décembre 1976, quatre jours après le meurtre du prince, face à la presse et en présence des principaux responsables de la police, Michel Poniatowski donne la version officielle de ce crime. Il n'hésite pas, au passage, à violer le secret de l'instruction pour mettre un terme aux questions délicates soulevées par ce règlement de compte. Cette violation du secret de l'instruction fut double. Elle revint à livrer effectivement au public des éléments de l'enquête — avant même qu'ils ne soient en possession du juge d'instruction Guy Floch —, tout en occultant sciemment la partie la plus délicate du dossier.

Le fait que la police ait eu vent des projets de meurtre plusieurs mois avant son exécution ne sera connu de l'opinion qu'au printemps de cette année, avec la publication de deux rapports de la dixième brigade territoriale par « le Canard enchaîné ». Sans cette intervention décisive de la presse, l'instruction qui venait d'être close n'aurait jamais été réouverte. Il n'y aurait pas davantage de procédure parlementaire engagée, à la demande des socialistes, pour savoir s'il y a lieu de déférer Poniatowski devant la Haute Cour de Justice.

Le supplément d'information confié au président Chevalier — l'hebdomadaire satirique et « le Matin » en ont publié les principaux éléments la semaine dernière — apporte des confirmations sur plusieurs points importants. Il apparaît notamment que les policiers n'ont jamais informé Guy Floch de l'existence des deux rapports de la 10e B.t. C'est Albert Leyris, « indic » de cette brigade, qui a mis le juge au courant tout en l'avisant des « risques physiques » qu'il courrait en allant « trop loin dans la recherche de la vérité ». Floch a ensuite obtenu, par ses propres moyens et « à la suite de démarches officieuses », des copies de ces rapports.

Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à la Préfecture de Paris, a donc menti. D'abord lorsqu'il a déclaré lors de son audition par Floch, le 20 décembre 1977, « n'avoir jamais été mis au courant d'un projet d'attentat contre Jean de Broglie antérieurement à son meurtre ». Pourquoi ce grave mensonge au juge ? Ensuite Ducret a travesti la vérité en laissant entendre que Floch avait été mis au courant « verbalement » le 26 janvier 1977,



Jean Ducret.

position désormais intenable sur laquelle se fondait cependant la regrettable déclaration sur l'honneur de Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur.

Ducret explique à présent qu'il n'a rien dit au juge parce qu'il pensait que ses subordonnés l'avaient déjà informé. Il ajoute n'avoir pas pris les menaces contre de Broglie au sérieux. Le deuxième rapport « contenait des informations tellement fantaisistes » qu'il l'aurait jugé trop peu crédible pour aviser ses supérieurs de ces menaces. Or, qui a rédigé ces rapports ? L'inspecteur Michel Roux, de la 10e B.t., un policier qui a permis de réussir plusieurs affaires grâce aux « tuyaux » de son indic Leyris. On peut donc s'étonner, pour le moins, de la légèreté avec laquelle Ducret décida d'ignorer le danger qui planait sur de Broglie.

On ne peut en rester là. Floch confirme en effet ce que nous avons écrit (voir « l'Unité » n° 380) sur le rôle joué par Leyris : « Ayant reçu pour mission de suivre l'évolution de cette affaire, déclare Floch, Leyris avait été bien au courant des projets de meurtre visant Jean de Broglie et n'avait pas manqué de remplir son rôle d'informateur. Il s'était trouvé présent sur les lieux parfois. En certaines occasions, le futur meurtrier était à pied d'œuvre, sans que celui-ci passe pourtant encore à l'action. A chacune de ces occasions, il avait lui-même rendu compte à son correspondant. » Ducret admet de son côté qu'après avoir pris connaissance des deux rapports il avait chargé la brigade financière d'enquêter sur le trafic de faux bons du Trésor. Ce qui n'aboutit à rien. Puis Ducret ajoute : « J'ai demandé à la 10e B.t. de poursuivre sa recherche de renseignements dans le but d'apporter quelques éléments concrets susceptibles de les rendre crédibles, et je n'en ai plus entendu parler. » Ainsi donc Ducret confirme que Leyris aurait été chargé, par l'intermédiaire de l'inspecteur Roux, de suivre de près l'évolution des préparatifs du meurtre. Ce que Leyris a fait.

Alors pourquoi Ducret n'en aurait-il plus entendu parler ? Comment imaginer un Leyris, subitement devenu muet dans les semaines qui précèdent le meurtre, et ne reprenant contact avec les policiers que pour permettre l'arrestation de ses protagonistes aussitôt après ? Une telle version paraît aujourd'hui satisfaisante aux policiers. Ils ne sont pas très difficiles. Elle a, il est vrai, l'avantage de passer sous silence d'autres aspects inquiétants du dossier. Notamment celui qui concerne la Brigade de recherche et d'intervention (B.r.i.), « l'antigang » que dirigeait à l'époque le commissaire Leclerc.

Régulièrement informée par Roux, l'antigang avait filé les membres de la bande qui préparait le meurtre du prince. Jusqu'au 8 décembre où, repérée par l'inspecteur marron Guy Simoné, elle interrompit sa surveillance. Quinze jours après, de Broglie tombait sous les balles. Peut-on encore invoquer la malchance ? Cela fait vraiment beaucoup de hasards. Surtout si l'on y ajoute les protections dont a bénéficié Simoné, le refus de l'inspection générale des services de placer sur écoutes ce « flic » au mieux avec des truands, et la discrète présence à l'arrière-plan de membres des Renseignements généraux.

Dans ces conditions, le refus du Parquet de transmettre le dossier d'instruction à la commission parlementaire spéciale au nom du « secret » apparaît comme un inadmissible ostacle à la poursuite de la mission des quinze députés qui la composent. De même, le refus des neuf députés-commissaires de la majorité d'entendre l'inspecteur Roux témoigne-t-il de la volonté d'enterrer cette commission.

Faut-il chercher bien loin l'origine de cette affaire, les rapports suivis du prince de Broglie, ex-ministre et co-fondateur avec Valéry Giscard d'Estaing des Républicains indépendants, avec des voyous et des trafiquants de fausse monnaie constituent un mobile de meurtre beaucoup plus plausible que celui, désormais écarté, avancé par Poniatowski en 1976. De graves questions se posent donc plus que jamais sur les liens du Milieu et de certains hommes de la majorité, notamment en vue du financement et de l'organisation des campagnes électorales. Si Poniatowski a violé, précipitament et maladroitement, le secret de l'instruction et si les policiers ont entravé le bon fonctionnement de la Justice, c'est sans doute pour qu'il ne soit pas répondu à ces questions. Mais ne fallait-il pas surtout éviter que l'opinion ne se pose celle-ci : la police a-t-elle reçu la consigne de laisser assassiner l'un des dignitaires du régime devenu trop encombrant ? Dans la mesure où il appartient à la Justice et à quinze députés de répondre à toutes ces interrogations, il est difficile d'être optimiste quant à l'aboutissement de cette affaire. ●

F.o.: le juste milieu plébiscité

En plébiscitant "sa" ligne par 89% des voix, les délégués présents au congrès de F.o. ont affirmé plus que jamais leur confiance en Bergeron et en ses choix

PAR MICHELE KESPI

CONGRES de l'unanimité ou congrès de l'autosatisfaction ? Certains militants de Force ouvrière s'interrogeaient durant les assises qui réunissaient trois mille d'entre eux, à Bordeaux, du 17 au 20 juin.

Pour le secrétaire général de cette centrale, la question ne se pose pas. En plébiscitant « sa » ligne par 89 % des voix, les délégués présents ont affirmé, plus que jamais, leur confiance en André Bergeron et en ses choix. Des choix tranquilles : indépendance du syndicat vis-à-vis de la politique (F.o. ne donnera pas de consigne de vote lors des présidentielles), prudence dans l'action et attachement à la politique contractuelle. Une ligne du juste milieu qui vient de faire ses preuves lors des élections prudhomales de décembre où F.o. a remporté, à l'étonnement général, 17 % des voix. Un militant parisien le faisait remarquer à la tribune : « F.o. se meurt, F.o. est morte, disait-on avant les élections prudhomales. Les résultats ont prouvé le contraire. » une bonne santé renforcée par les résultats de l'organisation aux élections professionnelles, où elle est la seule des centrales syndicales à progresser. Rien d'étonnant donc à ce que les militants de Force ouvrière se soient, à Bordeaux, légitimement réjouis.

Fallait-il, pour autant, passer presque sous silence des réalités plus sombres ? Fallait-il en oublier d'aborder, sinon au détour d'une phrase, des problèmes comme le chômage, ou la lutte contre l'austérité ?



Sygma

André Bergeron, à Bordeaux.

Certes, aucune opposition déclarée ne s'est manifestée contre la ligne d'André Bergeron. On n'a pas retrouvé, comme au précédent congrès de Vichy il y a trois ans, des tendances organisées venues critiquer la politique confédérale. Les opposants — ils étaient près de 16 % à Vichy — ne se sont comptés sur aucun texte. Cela ne signifie pas qu'ils n'existent plus.

Il suffisait de tendre l'oreille pour entendre dans ce concert d'autosatisfaction quelques notes discordantes. Il ne faudrait pas que l'unanimisme apparent noie les voix de ceux qui sont montés à la tribune pour dire que tout ne va peut être pas pour le mieux. Guy Millan, des services publics et de santé : « Notre stratégie s'amenuise vers l'immobilisme. Nous passons pour les complices du Pouvoir... Notre attachement à la politique contractuelle nous mène dans une impasse... » Roland Gaillard, des travaux publics :« Bergeron a tendance à être de plus en plus sensible aux réactions de ses militants... Nous ne sommes pas d'accord quand Bergeron se fait le porte-parole de Giscard. » André Roulet, des impôts, ne veut pas « participer à l'unanimisme qui marque d'ores et déjà le congrès... La défense des droits acquis devient le lot quotidien de l'action syndicale... La confédération est excessivement attachée à une politique contractuelle devenue une liturgie vide de sens qu'on a réduit à une peau de chagrin. Enfin, la confédération n'est pas assez combative, ses réactions doivent être à la hauteur de l'agression patronale. »

Des critiques qui ont peu influencé le déroulement des travaux. La ligne traditionnelle sort renforcée du congrès de Bordeaux. Et F.o. se retrouve de nouveau enfoncée dans ce splendide isolement qui fut longtemps le sien, et dont on avait pu croire qu'elle émergeait enfin, à Vichy, lorsque Bergeron décidait d'appeler à la grève nationale, aux côtés de la C.g.t. et de la C.f.d.t. Lassés des refus gouvernementaux, espérant en une victoire de la gauche,

Ne touchez pas au droit de grève!

La droite veut résoudre le problème de la grève dans les services publics en tapant du poing sur la table, mais le droit de grève est ressenti à notre époque comme inhérent à la qualite de travailleur. L'oublier serait une faute politique grave!

PAR CATHERINE LALUMIERE

LE tapage organisé par les pouvoirs publics autour de la grève intervenue à E.d.f. le 12 juin conduit à prendre quelque recul pour examiner le problème avec sérénité. Il serait inconséquent de se laisser entraîner dans cette dramatisation voulue par le patronat et le gouvernement et largement orchestrée par grand nombre de moyens d'information. Cette dramatisation a pour but de permettre le vote « à la sauvette » de mesures anti-grève.

A l'évidence une grève dans les secteurs publics, en particulier ceux qui assurent une activité essentielle pour le pays, gêne la population. Cependant l'agacement, voire la colère ressentis sur le moment par les usagers ne doivent pas être confondus avec une condamnation globale des grévistes. Beaucoup d'usagers savent très bien que les grèves sont la plupart du temps dues non à une mauvaise volonté systématique des travailleurs mais à des causes plus profondes relevant des responsabilités du patronat et des pouvoirs politiques. Cela explique que, lors d'un sondage effectué en 1980 sur le service public industriel et commercial devant l'opinion (1), 77 % des personnes interrogées trouvent normal que les salariés des services publics aient le droit de grève comme les autres travailleurs.

Au demeurant l'essentiel n'est pas de savoir comment dans l'instant réagit l'opinion. Certes l'on doit en tenir compte, mais l'opinion est changeante et influençable par la propagande. Plus sérieux est de s'interroger sur les causes des grèves dans les services publics et sur les moyens de les rendre moins nombreuses, voire exceptionnelles. Ce ne sont pas seulement les usagers qui souhaitent un fonctionnement continu et sans heurt des services publics. Les travailleurs eux-mêmes ne considèrent jamais les grèves comme des parties de plaisir et ont tout intérêt à en limiter le nombre.

La grève E.d.f. du 12 juin est un bel exemple des raisons pour lesquelles, actuellement, se déclenchent des arrêts de travail. Brusquement, et sans avoir tenu compte d'avis contraires qui lui avaient été donnés par des gens non suspects de « mauvais esprit », le gouvernement dépose à l'Assemblée nationale un amendement à la loi sur le contrôle et la protection des matières nucléaires, texte portant atteinte au droit de grève dans les centrales nucléaires, au motif de tenir compte des impératifs de sécurité. Passons sur les contradictions d'un gouvernement qui d'un côté cherche à rassurer l'opinion sur les dangers du nucléaire et de l'autre s'appuie sur la gravité des risques encourus dans ces centrales pour justifier des règles de sécurité particulières.

Le dépôt de ce texte n'est que le maillon d'une longue chaîne de projets ou propositions de lois qui, périodiquement, cherchent à limiter d'une façon ou d'une autre le droit de grève à E.d.f. ou dans d'autres services publics. Mais, notamment cette fois, aucune négociation préalable n'a été organisée avec les syndicats. Le texte est tombé brutalement. D'ailleurs le ministre de l'Industrie, André Giraud, s'est clairement exprimé sur ce point à la télévision le 12 juin. Il refusait toute négociation avec les syndicats, estimant avoir le choix de ses interlocuteurs et le droit de préférer les parlementaires aux syndicalistes. Evidemment nul ne conteste ce droit. Mais s'agit-il de droit ? N'est-ce pas une attitude provocatrice que de refuser le dialogue, la discussion, la négociation ? Et qui est responsable, du ministre ou des syndicats, lorsque, dans ces conditions, la grève est déclenchée ?

Ce qui s'est passé à E.d.f. le 12 juin est révélateur de la situation bloquée dans laquelle sont, présentement, les rapports sociaux dans notre pays. Profitant d'une situation politique qui leur semble une occasion à saisir (la division de la gauche), craignant cependant que cette période faste n'ait une fin, patronat et gouvernement, affichant ouvertement leur alliance, durcissent leurs positions et renforcent les moyens de leur domination. Le déclin de la politique contractuelle, la mise en sommeil des organismes de concertation (pensons à la façon dont fonctionnent, ou plutôt ne fonctionnent pas les comités techniques paritaires dans la fonction publique), le refus d'ouvrir des négociations quand une difficulté surgit, tout cela révèle un climat de dureté et la volonté d'opposer classe contre classe, la droite et la gauche.

Ce durcissement déborde, d'ailleurs, le cadre des relations de travail. Le projet Peyrefitte, dans le domaine des infractions pénales, manifeste la même volonté politique.

Or, on ne doit se faire aucune illusion : une grève ne peut être évitée que si le conflit qui en est la cause est résolu ou, à tout le moins, sur la voie d'un compromis. Cela implique que soient créés des mécanismes de négociations qui fonctionnent des qu'un problème surgit. Sur ce point le secteur public français est en retard, qu'il s'agisse des administrations proprement dites ou des entreprises publiques. Dans l'état actuel des institutions, ces mécanismes sont soit inexistants, soit embryonnaires, soit inutilisés. En outre, il est indispensable qu'existe la volonté de trouver une solution au conflit, de la part des travailleurs naturellement, mais aussi et surtout de la part de ceux qui ont le pouvoir : patron, directeur, gouvernement.

Enfin une dernière remarque : régulièrement les pouvoirs publics cherchent à multiplier les textes interdisant ou limitant le droit de grève. Force est de constater que, la plupart du temps, ces textes sont des remparts de papier : la loi du 31 juillet 1963 a été constamment tournée ; les statuts spéciaux interdisant la grève aux magistrats, policiers, contrôleurs de la navigation aérienne, etc., n'ont pas empêché ces agents de faire grève. Pourquoi ? En vérité le droit de grève est ressenti, à notre époque, comme inhérent à la qualité de travailleur, quelles que soient les fonctions assumées par celui-ci, fussent-elles les plus nobles et les plus nécessaires à l'autorité de l'Etat. Les mentalités ont évolué. Elles ne sont plus celles qui avaient court au début de ce siècle. On ne peut donc qu'être sceptique devant des textes qui sont davantage des symboles d'une conception figée de l'autorité que des moyens efficaces d'assurer la continuité des services.

La droite veut résoudre le problème de la grève dans les services publics en tapant du poing sur la table. A court terme elle peut sembler gagner. A long terme... ●

(1) Sondage effectué par la Sofres pour le colloque organisé à Rouen en mai 1980 par la Fondation nationale des sciences politiques, « le Monde » et Electricité de France.

Collection Jean Jaurès

les troupes avaient poussé leurs dirigeants à une attitude ferme.

La parenthèse est aujourd'hui refermée. Sitôt le congrès fini, F.o. a demandé à ses militants « de ne pas participer, sous aucune forme que ce soit, à la journée du 25 juin décidée par la C.g.t. et la C.f.d.t. » En effet, la confédération « considère que l'amalgame des revendications et leur globalisation conduit inévitablement à la politisation, tous éléments préjudiciables au syndicalisme lui-même. » André Bergeron, qui répond aux questions de « l'Unité », a atteint son but : faire de Bordeaux le congrès de la continuité. Faut-il s'en féliciter ?

« L'Unité » : Quelles leçons tirez-vous de ce congrès ?

André Bergeron : La principale est que nous maintenons notre orientation traditionnelle. Nous avions un souci : réaffirmer notre attachement à l'indépendance du syndicalisme à l'égard des partis et de l'Etat. De ce point de vue, je crois pouvoir dire qu'il y a eu unanimité. Personne ne demande que nous changions de route à cet égard. Nos motivations, tout le monde les connaît. Nous sommes composites. Nos adhérents vont des anarchistes aux gaullistes. Il ne faut pas s'en étonner : nous l'avons voulu.

Nous avons également réaffirmé nos orientations en ce qui concerne la place du syndicalisme dans la société.

— Unanimité aussi de ce point de vue ?

— Oui. C'est d'ailleurs là une de nos divergences avec la C.f.d.t. A F.o., nous sommes méfiants à l'égard de toutes ces théories dites nouvelles, que ce soit l'autogestion ou tout ce qui recouvre le souci d'accroître le droit d'expression dans l'entreprise. Nous sommes de la même manière extrêmement réservés à l'égard des formules d'association, d'actionnariat, de conseils d'atelier, car nous restons fidèles au principe du contrat collectif. Enfin, nous restons attachés à la préservation de la liberté de négociation, de ce que l'on appelle maintenant la politique conventionnelle.

— On a entendu des militants faire remarquer que la marge de négociation était de plus en plus étroite...

— Je réponds : en effet, parce que la période le veut. Mais le principe même de la liberté de négociation n'est mis en cause par personne...

— Vous avez consacré une part importante du congrès aux problèmes internationaux.

— Oui, nous avons voulu mettre l'accent sur les problèmes de démocratie et de liberté. C'est la raison pour laquelle nous avions invité Alexandre Guinzbourg. Cela fait partie du patrimoine de F.o. : en toile de fond, à l'origine même de notre existence, il y a ce souci de défendre la démocratie et la liberté qui sont menacées, hélas, dans beaucoup d'endroits. C'est pourquoi il est hors de question que nous modifiions quoi que ce soit dans notre attitude vis-à-vis de la C.g.t. C'est tout à fait clair : je suis mandaté pour tenir le même cap que précédemment.

— Pas de rapprochement avec la C.g.t. donc. Mais il semble que les critiques à l'égard de la C.f.d.t. n'ont jamais été aussi vives, aussi nombreuses, dans un congrès F.o. ?

— Oh ! si. Il y a toujours eu des interventions de délégués souhaitant marquer notre différence par rapport à la C.f.d.t. Nous ne sommes pas coulés dans le même moule. La plupart des militants C.f.d.t. sortent de mouvements catholiques, alors que ceux qui, chez nous, viennent de ces organisations sont très, très peu nombreux. Nous n'avons donc pas la même approche des problèmes, ce qui n'est pas péjoratif. Les motivations de la C.f.d.t. sont parfaitement respectables, mais, enfin, nous sommes différents, ce qui explique, dans une très large mesure, les différences de comportement.

— Où en sont les relations entre les « opposants », qui souhaiteraient des prises de position plus fermes de la direction confédérale, et vous ?

— Il n'y a jamais eu de désaccord fondamental. Il faut bien comprendre qu'au congrès précédent, à Vichy, on était en plein dans la campagne électorale des législatives. Il y avait l'histoire du programme commun, etc. Tout cela avait créé un climat qui n'existe pas cette fois-ci, puisque nous sommes encore loin de l'élection présidentielle.

— On a eu l'impression d'un congrès beaucoup plus calme...

— Certes, car l'actualité s'y prêtait. Et de toute façon, ceux qui souhaitent que nous nous engagions politiquement sont une minorité. Tout le monde considère, pour l'instant, que l'essentiel est de préserver les tables de la loi. Aucun désaccord là-dessus.

— On peut donc conclure en parlant d'un congrès de la continuité ?

— C'était mon objectif. ●

Marais : l'antisémitisme ne passera plus !

Dans un quartier encore marqué par le souvenir de la grande rafle de 1942, les nazillons, ivres de haine, trouveront désormais à qui parler s'ils osent s'y aventurer pour recommencer leurs exactions racistes

PAR EMMANUELE PLAS

« JUIFS, crevez ! », signé F.a.n.e. C'est ce qu'un électricien a trouvé, le 21 juin, alors qu'il effectuait des travaux dans l'immeuble attenant à la fameuse épicerie Goldenberg, rue des Rosiers, à Parix IVe. Sous l'inscription, il y avait des chiffons. Et sous les chiffons, une bombe que les policiers ont pu désamorcer, à temps. C'est le dernier en date des épisodes de la guerre sournoise que les organisations fascistes mènent dans ce quartier.

En effet depuis plus d'un mois maintenant on a trouvé dans le centre de la capitale des graffiti antisémites sur les vitrines des commerçants, notamment rue François-Miron, et même sur le mémorial juif de la rue Geoffroy-Lanier. Le 13 juin, une des trop nombreuses organisations fascistes, le Front de la jeunesse avait distribué des tracts devant le lycée Charlemagne, rue Saint-Antoine. Une distribution qui avait vite été interrompue par la police, alertée par des commerçants du quartier.

Mais samedi 14 juin, un groupe de jeunes nazis, les uns se réclamant du Front de la jeunesse, les autres de la Fédération d'action nationaliste européenne (F.a.n.e.) est passé à l'attaque armée contre un jeune Arabe du quartier. Aux cris de « Mort aux Juifs, mort aux bougnouls, mort aux négros », ils ont poursuivi le jeune homme dans la rue des Ecouffes, pratiquement déserte en ce jour de sabbat, et l'ont coincé derrière une porte cochère, où il s'était réfugié. Les agresseurs, cinq ou six, ont copieusement rossé Tarek, le jeune maghrébin de dix-sept ans qu'ils poursuivaient depuis le métro Saint-Paul où ils l'avaient déjà roué de coups.

Cette agression a fait l'effet d'un électrochoc sur ce quartier qui fut celui de la sinistre grande rafle de 1942. Immédiatement les gens se sont organisés. Les jeunes se sont mis à monter la garde de la rue des Ecouffes, à l'angle de la rue du Roi-de-Sicile. Deux cafés très fréquentés ont servi et continuent à servir de permanence. Les anciens, les rescapés de l'holocauste, ont dit : « C'est comme en 1939, avec les croix de feu ! Mais maintenant nous allons nous défendre. »

C'est dans cette atmosphère que le dimanche 15 juin, vers 15 h 30, les nazillons sont revenus, à une trentaine cette fois. Battle-dress, barres de fer et croix gammées sur des brassards, insignes SS sur la poitrine, hurlant des « Heil Hitler », les nazillons étaient organisés autour d'un chef, prêts à « finir ce que Hitler avait commencé ». Ils avaient d'abord commencé à insulter des enfants qui jouaient place du Bourg-Tibourg : « Salauds de Juifs ! ». Mais à l'entrée de la rue des Ecouffes, ils ont trouvé à qui parler : cinquante à soixante jeunes (Juifs et Arabes) les ont facilement repoussés. Les nazillons, déçus, se sont vengés en allant saccager le local de l'aumônerie des lycées, rue de Sévigné, à trente mètres de la rue des Ecouffes. « Justice et paix », association catholique humanitaire y avait organisé une exposition sur le Nicaragua et le Salvador. Les organisateurs ont été brutalisés. Le commando fasciste a signé ses méfaits du sigle F.a.n.e. et s'est enfui en criant « Viva Nicaragua fascista ».

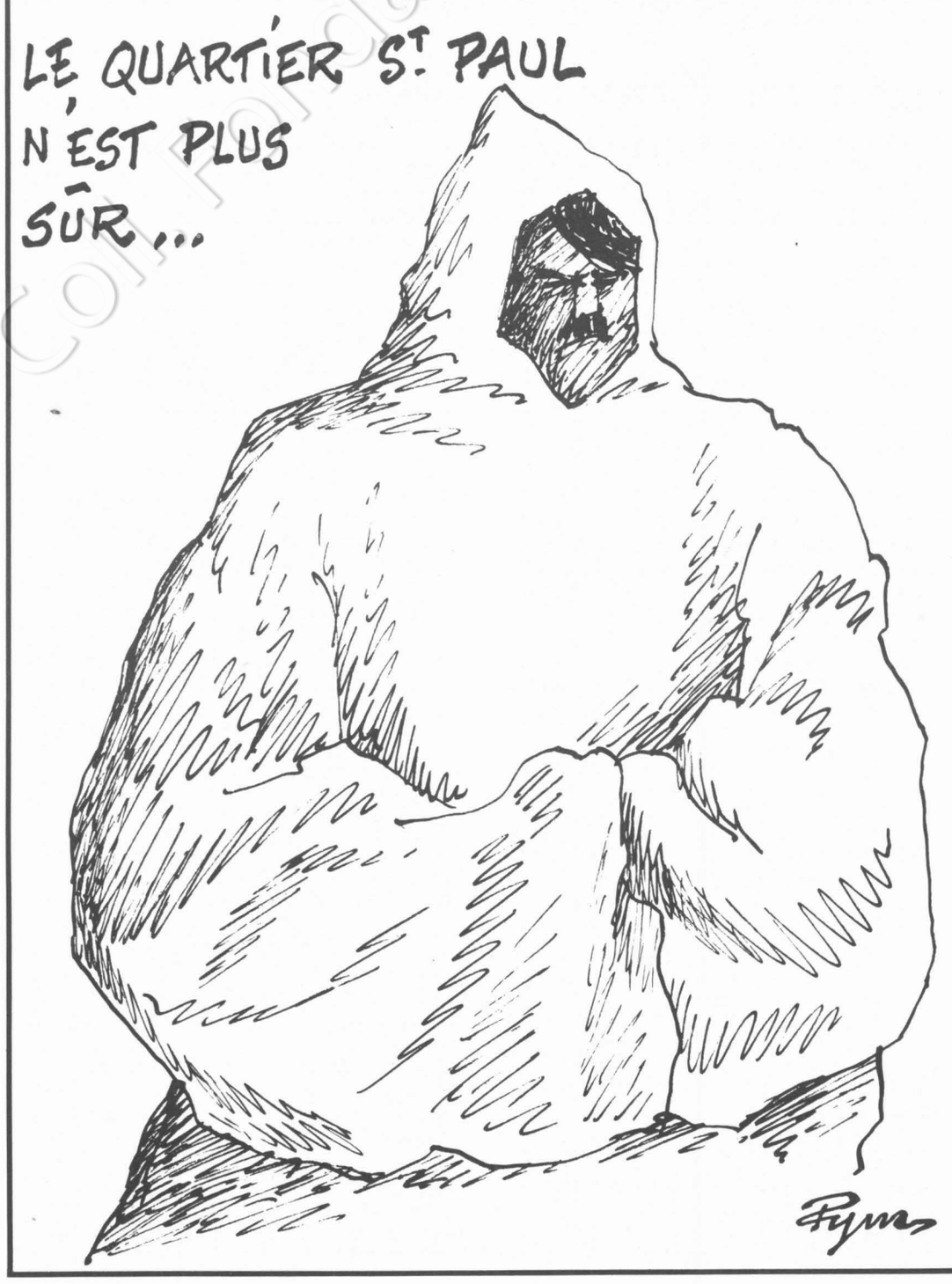

Le lendemain « Justice et paix » organisait devant l'aumônerie une manifestation à laquelle participaient les partis de gauche et les organisations démocratiques du quartier. Pierre Le Morvan, conseiller de Paris (P.s.) des IIe et IIIe arrondissements qui a évoqué, le 23 juin, cette affaire devant le Conseil de Paris, a demandé au préfet de « faire preuve d'une grande rigueur afin de stopper ces exactions qui portent atteinte aux libertés et à la démocratie ». Il a fait remarquer que ces agressions n'avaient pas seulement lieu dans le quartier Saint-Paul mais que des bandes fascistes avaient récemment attaqué des militants socialistes à leur permanence, dans le IIe arrondissement, et que des militants communistes et socialistes avaient été agressés au marché Saint-Quentin, dans le Xe arrondissement.

Une liste qui n'est malheureusement pas exhaustive : une bombe n'ayant pas explosé a été découverte, le 23 juin, sur le monument aux morts de Châtillon-d'Azergues (Rhône). L'attentat manqué a été revendiqué par un groupe Adolph Eichmann, au cours d'un coup de téléphone anonyme à l'A.f.p. se terminant par « Heil Hitler ».

« Il est inimaginable que le gouvernement ne fasse rien, dit Serge, le marchand de journaux de la rue des Rosiers. » C'est ce que pensent la plupart des Israélites de ce quartier. La police ? « Elle est restée indifférente, dit Alain. Elle nous a laissés nous armer sans problème, c'est tout. » Car les jeunes du quartier, nés ici pour la plupart mais qui ont gardé de leurs parents cet accent pied-noir d'outre-Méditerranée, se sont constitués en comité de défense. « Pas un comité de défense, dit Raymond, qui accomplit son tour de garde à l'entrée de la rue des Ecouffes, un front de défense. Il y a des immigrés, des Arabes, des Juifs, des cathos, tout le monde est sur le qui-vive et les fachos, on les attend. Finis les pleurs, c'est l'action qui compte. » Le commis de la boucherie Khalifat, qui n'est pas israélite, lui, affirme : « Je n'admets pas qu'il y ait encore des fascistes. Il n'y a pas que les Juifs qui se sentent visés : les fachos ont fait une erreur, ils ont crû attaquer les Juifs, ils ont attaqué un quartier. »

Chacun pense ici que les « fachos » ne reviendront plus : ils sont trop lâches. D'ailleurs, affirme-t-on, s'ils étaient vraiment courageux et puisqu'ils voulaient casser du Juif et de l'Arabe ils n'avaient qu'à aller à Belleville, ils en auraient trouvé du monde.

« J'habite depuis vingt-deux ans dans ce quartier, dit un habitué du café « Chez Emile », et je n'avais jamais vu ça. Dans un pays comme le nôtre, c'est inadmissible. » Rue des Ecouffes, on fait remarquer que les nazillons, dont l'aîné n'avait pas plus de vingt-cinq ans, ne sont pas du quartier : « Ce sont des fils de bourgeois du XVIe, la police les connaît. »

Les deux sentiments qui dominent dans le quartier sont l'incompréhension devant la permissivité des pouvoirs publics à l'égard de ces nazillons et la volonté de se défendre. Les rues sont animées comme « avant ». Les gens discutent dans les rues comme « avant ». « Mais, remarque le patron du restaurant La Fonderie, ils sont sur le qui-vive, prêts à réagir. » Alertés par la radio, le 15 juin, les Israëlites de Belleville et de la banlieue sont venus apporter leur aide à leurs coreligionnaires du quartier mais aussi aux Arabes du quartier Saint-Paul.

Côté synagogue, on tente de calmer les esprits. Et pourtant, Olivier Lafaye, secrétaire de la section socialiste du IVe arrondissement, déclare : « Nous nous trouvons ici dans une situation de pogrom. Comme dans les années trente, la droite et l'extrême-droite veulent faire porter le chapeau des difficultés économiques à des minorités. » ●



Présence française en Afrique. *A.f.p.*



La 7e flotte américaine dans le détroit d'Ormuz, porte du golfe Persique.

Quelle menace?

Nous publions ci-dessous l'intervention de Jean-Pierre Chevènement au colloque de l'Ena dont le thème était "la France face aux dangers de guerre"

PAR JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

DANS un siècle où Pavlov semble avoir définitivement détrôné Descartes et les associations d'idées remplacé les idées, le thème de la menace est aujourd'hui à la mode. Menace multiforme : directe ou indirecte, militaire, pétrolière ou plus généralement politique. Dans le jargon à la mode la déstabilisation a simplement remplacé la subversion mais le thème de « l'ennemi intérieur » est toujours présent.

La première menace que je discerne à l'évidence est dans l'intitulé de notre colloque (« la France face aux dangers de guerre ») et dans le plan retenu qui non seulement semble faire découler de la question posée la réponse, mais traduit d'emblée une attitude défensive comme s'il s'agissait moins de résoudre des problèmes qui se posent que de riposter à des « menaces » aujourd'hui grandissantes, encore que mal formulées.

L'hygiène intellectuelle commande donc de résister à cette menace, qui tendrait à substituer à la réflexion d'un peuple adulte le réflexe de défense ou — manipulé — d'un agressé potentiel. Je vois fort bien la réponse contenue dans la question ; elle tient en deux propositions : la menace est croissante et elle est soviétique.

La thèse que j'entends développer ne va pas exactement dans le sens d'une réponse ainsi sollicitée : si la France ne peut à l'évidence — pas plus aujourd'hui qu'hier — faire l'impasse sur la possibilité d'un conflit Est-Ouest en Europe et si nous devons par conséquent rester vigilants et nous donner les moyens de l'empêcher — nous verrons lesquels — **nous ne devons pas substituer une problématique à une autre** et ramener les problèmes politiques, économiques et sociaux qui se posent à nos sociétés frappées par ce qu'on appelle « la crise » ou encore les problèmes Nord-Sud à un simple affrontement Est-Ouest. Il est facile et tentant pour les milieux dirigeants d'encadrer les tensions sociales internes ou les tensions croissantes avec les pays du tiers monde en Afrique, en Amérique latine, au Moyen-Orient ou en Asie, dans le champ connu et depuis longtemps familier de la tension Est-Ouest. Réflexe tentant mais dangereux. La myopie n'a jamais servi la défense.

I - LA MENACE PAR TEMPS DE CRISE

Qu'observons-nous en effet ? Dans les pays de l'Ocde dix-sept millions de chômeurs, une incapacité croissante des gouvernements à maîtriser les phénomènes économiques, qui s'exprime à la fois dans l'emballement de l'inflation, l'accumulation des déficits, la stagnation de la production et surtout un désordre monétaire sans précédent.

Le spectre de la crise, du krach financier ou de la banqueroute de tel ou tel pays qui n'est pas forcément du tiers monde hante à nouveau l'opinion. Ajoutons à cela une profonde démobilisation des esprits par rapport à tout grand dessein collectif, une perte de confiance sans précédent dans les institutions démocratiques, dont le rôle est de plus en plus ressenti comme le moyen de légitimer des décisions prises par une petite minorité de « décideurs », échappant à tout contrôle.

Il y a quelques années un rapport de la Commission trilatérale, s'inquiétant de la crise de la démocratie, proposait en guise de remède de... tout simplement réduire la démocratie.

L'inquiétude des milieux dirigeants occidentaux devant une crise interne à la fois économique, monétaire, politique et culturelle se nourrit également de cette inconnue qu'est l'avenir du tiers monde : explosion démographique, misère physiologique, envol des prix du pétrole ou des matières premières à des niveaux inouïs, percée industrielle de quelques-uns, naufrage économique et humain du plus grand nombre, endettement irréversible de beaucoup, poussées de nationalisme dans le monde arabe, en Iran, en Asie de l'Est et du Sud-Est, revendications d'identité culturelle dont on ne sait si elles ramènent à l'an mil ou annoncent le troisième millénaire, prolifération nucléaire menaçante, tout concourt à nourrir l'inquiétude des milieux dirigeants devant un avenir qu'ils ont le sentiment de ne plus pouvoir maîtriser comme par le passé.

D'où cet alarmisme, ces campagnes de panique orchestrées, ce soulèvement de la peur dont je ne pense pas qu'ils traduisent exactement la réalité. En effet, le nombre et la nature des crises locales et des conflits existants ne font pas de notre époque une époque exceptionnelle. Faut-il évoquer les années trente, les années quarante, 1956, le début des années soixante ou la dernière décennie ? La comparaison n'est pas forcément à notre désavantage.

En réalité, les milieux politiques au pouvoir, renforcés par les énormes moyens des mass médias à leur disposition, ont mélangé, confondu trop de choses. Il faut donc décomposer les menaces évoquées pour distinguer entre la réalité et la perception.

Quelles menaces sont artificielles, exagérées ; mais aussi quelles menaces requièrent notre attention la plus immédiate ? On connaît l'utilisation qui peut être faite de campagnes alarmistes à des fins électorales ou de politique intérieure. Depuis un an nous vivons dans une atmosphère quelque peu « rétro » de retour à la guerre froide.

L'accent est mis sur le surarmement de l'U.r.s.s. notamment avec la mise en place des S.S. 20 et sur son expansionnisme qu'est venu illustrer à point nommé l'invasion de l'Afghanistan.

II - LE RISQUE PRINCIPAL : UN NOUVEAU 1914

Nul ne peut évidemment sous-estimer la formidable puissance militaire soviétique et aucun homme d'Etat ne peut en faire abstraction. L'argument selon lequel, d'après les déclarations soviétiques elles-mêmes, le rapport des forces se serait inversé au profit des Soviétiques n'emporte pourtant pas la conviction. D'après les déclarations soviétiques, en effet, il y a soixante ans que le capitalisme est à la veille de son effondrement.

Mais nous pourrions tout aussi bien imaginer à Moscou un colloque secret de hauts fonctionnaires du P.c.u.s. consacré à la « menace ». Je laisse à votre imagination le soin de les répertorier toutes : le retard de l'économie écrasée par les charges militaires, 60 000 km de frontières, l'Otan, l'alliance Pékin-Tokyo-Washington, la montée en puissance de la Chine, quatre puissances atomiques alentour, le mouvement des nationalités, musulmanes et autres, les dissidents, l'eurocommunisme, etc. etc.

En fait, le risque militaire est moins, à mon sens, celui de la ruée en masse des 40 000 chars soviétiques sur l'Europe de l'Ouest, après un tir de fusées nucléaires contre-forces, que celui d'un conflit s'envenimant au cœur de l'Europe et prenant peu à peu la dimension d'une bataille dont aucun des protagonistes ne parviendrait à maîtriser le développement.

Le risque majeur, compte tenu des formidables moyens de riposte à l'Ouest, c'est 1914 beaucoup plus que 1939. On peut en effet imaginer un nouveau Sarajevo à Berlin, à la frontière des deux Allemagnes, dans les Démocraties populaires, au Proche-Orient, ou à la frontière de la Chine avec l'U.r.s.s. ou le Vietnam.

Les plans d'état-major sont prêts pour l'escalade et les erreurs sont toujours possibles. Rappelons-nous le cri du chancelier d'Allemagne, Bettman-Hollweg, au moment de la déclaration de guerre en 1914 : « Nous sautons dans le noir ! »

Face à ce risque la sauvegarde de la paix, celle de la France comme celle de l'Europe passent d'abord par la disposition d'une force nucléaire stratégique indépendante qui dans l'état actuel des rapports de forces internationaux ne peut être que la française et accessoirement la britannique. La force nucléaire stratégique est une force de non-guerre. Elle est le seul moyen efficace de sanctuarisation.

En second lieu et pour limiter les risques de la bataille en Europe centrale, il convient autant que possible de réduire de part et d'autre le niveau des armes nucléaires tactiques qui y sont stationnées, d'établir un moratoire équilibré au niveau des armes eurostratégiques et enfin de fixer un équilibre pour les forces conventionnelles. Ces deux efforts de renforcement de la dissuasion stratégique française par la mise en service d'une dizaine de SNLE et désarmement en Europe centrale ne sont pas contradictoires mais complémentaires ; il s'agit de faire de notre continent une zone de paix où chaque pays pourra trouver une plus grande marge de liberté par rapport au système des blocs. Tous les pays d'Europe ont intérêt à la paix, étant donné la menace terrible que ferait planer sur eux une guerre nucléaire livrée sur leur sol par les deux superpuissances. Tous enfin ont intérêt au maintien du statu quo territorial issu de la Seconde Guerre mondiale... à l'exception peut-être de l'Allemagne en quête de réunification.

Soyons clairs sur ce sujet : beaucoup évoquent le spectre de la « finlandisation » craignant à mots couverts que l'Allemagne accepte de payer par sa neutralisation entre l'Est et l'Ouest le prix de son unité retrouvée.

Il est probablement inévitable que la normalisation des rapports entre les deux Allemagnes entamée par l'Ostpolitique de Willy Brandt se poursuive. La France — le voudrait-elle — pourrait-elle l'empêcher ? Reste que la reconstitution d'un Etat allemand disposant d'une capacité politique et militaire au cœur de l'Europe se heurtera toujours à deux obstacles de taille : la différence des régimes économiques et sociaux entre les deux Allemagnes et la hantise des Soviétiques de voir se reconstituer la puissance de leur ennemi héréditaire à l 'Ouest, l'autre, à l'Est, étant le Chinois, ou si l'on préfère le Mongol.

Bref, face à la menace d'une bataille nucléaire en Europe, le rôle de la France est de préserver les conditions de la dissuasion dite « du faible au fort » et non de se préparer à l'hypothèse suicidaire de la bataille. On ne fera pas reculer la foudre — sous prétexte d'éviter le tout-ou-rien de la dissuasion — en fabriquant la bombe du juste milieu, je veux dire la bombe à neutrons : on l'attirera bien plus sûrement car l'intérêt de chacune des deux superpuissances peut être de détruire l'Europe plutôt que laisser tomber la partie qu'elle contrôle dans la mouvance adverse.

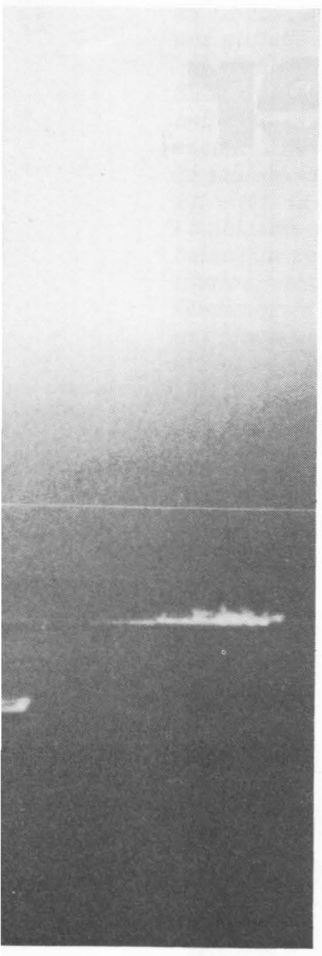

Sygma

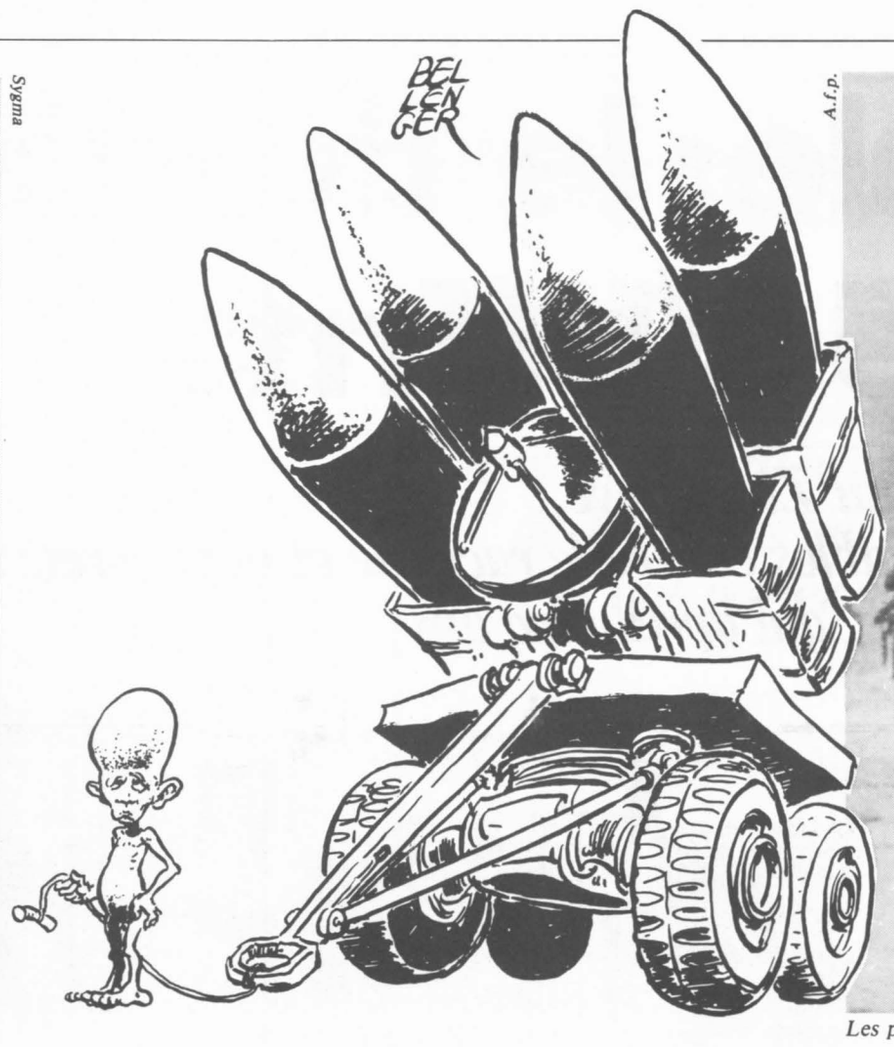

A.f.p.



Les premiers chars soviétiques quittant Kaboul.

C'est pourquoi la campagne menée à travers une argumentation apparemment technique pour faire réintégrer par notre pays le dispositif de défense de l'Otan en Europe, conçu par les Américains pour les Américains, me paraît constituer aujourd'hui une grave menace militaire : celle de l'entraînement quasiment automatique de notre pays dans un conflit où ni ses responsabilités ni ses intérêts fondamentaux ne seraient engagés.

III - QUELLE EST DONC LA FONCTION DE « LA MENACE » ?

Comment ne pas voir que la psychose de guerre froide dans laquelle on veut nous plonger à nouveau répond à des objectifs qui ne sont pas toujours très avouables ?

Depuis le partage du monde décidé par Staline, Roosevelt et Churchill, et sanctionné par les accords de Yalta, on a toujours utilisé la menace « d'une invasion » soviétique pour souder davantage les alliés européens autour des l'hégémonie des Etats-Unis ou pour réduire les oppositions intérieures. Les politiques américaines des années cinquante, le « containment » (contenir le communisme) et le « roll-back » (repousser l'influence soviétique) de John Foster Dulles ont été construites en réponse à des menaces volontairement exagérées. Dulles avait établi le lien entre l'adversaire extérieur « les rouges » et celui de l'intérieur, les « pink-o's » (les roses) dans la période du maccarthysme. Autre exemple : l'affaire du « missile gap » : les élections présidentielles Kennedy-Nixon en 1960 ont tourné autour d'une prétendue infériorité américaine quant au nombre de missiles intercontinentaux. Ce « retard » américain était purement imaginaire. Un mois après l'arrivée de John Fitzgerald Kennedy au pouvoir, Mc Namara (secrétaire à la Défense) annonçait une écrasante supériorité en nombre des missiles intercontinentaux américains. On peut s'interroger sur le point de savoir si le président Carter n'a pas aussi pris ses distances avec la politique de détente, pour faire face à la campagne républicaine, qui l'accusait d'avoir « mis en danger la sécurité des Etats-Unis », et « trop cédé aux Soviétiques », etc. etc.

Ce semble en tout cas être l'avis du président Valéry Giscard d'Estaing quand il déclare à la télévision « qu'il n'y a pas eu d'avancée massive de l'U.r.s.s. à la faveur de la détente et même au contraire que celle-ci a enregistré des reculs comme en Indonésie ou en Egypte.

Actuellement, l'équilibre militaire Est-Ouest a-t-il réellement basculé ou est-il en train de basculer ? On peut en douter au vu des estimations produites par la C.i.a. des dépenses militaires soviétiques de 1967 à 1977.

A la réunion ministérielle du Defence Planning Committee de l'Otan (mai 1977) les pays membres ont décidé une augmentation réelle dans leur budget de défense de 3 % par an (la France également), pour faire face à la menace militaire soviétique. Le « Guide ministériel » publié à la fin de cette réunion de l'Otan a estimé à 5 % par an la croissance annuelle des dépenses militaires soviétiques (communiqué final, Ministerial Guidance, 1977, annexe 14).

La C.i.a. fait une estimation annuelle de la croissance réelle des dépenses militaires soviétiques. Elle est faite en dollars et en roubles. Pour l'estimation en dollars, la C.i.a. prend comme base de calcul le coût de reproduction pour les Etats-Unis des forces armées soviétiques, c'est-à-dire compte tenu des salaires militaires américains, des frais généraux et de la technologie américaine.

Sur une période de dix ans, selon les estimations de la C.i.a., les dépenses militaires soviétiques ont été augmentées en moyenne de 3 % par an en dollars et de 4 % par an en roubles (croissance plus forte en roubles car l'Union soviétique dépense plus pour les sytèmes incorporant une technologie avancée : contrairement aux Etats-Unis, la technologie y est chère et la main-d'œuvre bon marché).

Selon la C.i.a., dépenses militaires soviétiques
taux de croissance réelle - $ 1977

	%
1968	+ 6,8
1969	+ 2,4
1970	+ 1,7
1971	+ 2,7
1972	+ 2,7
1973	+ 4,6
1974	+ 3,1
1975	+ 2,1
1976	+ 2,9
1977	+ 2,1

Source : CIA, A Dollar Cost Comparison of Soviet and U.S.
Defence Activities, 1966-1977, 1977-1978.

De ces estimations, il ressort que la croissance n'est pas constante ; il y a même des fluctuations importantes. Pour sept ans sur dix la croissance est tombée en dessous de 3 %.

La question se pose enfin de savoir si la croissance militaire soviétique est dirigée vers l'Otan. D'après les calculs de la C.i.a., il semble que ce ne soit pas le cas.

L'effort principal soviétique semble avoir été plutôt concentré vers la frontière chinoise.

Je pose donc la question : Et si la menace n'était pas ce qu'on croit ? Si les intérêts menacés étaient d'abord ceux des classes dirigeantes avant tout soucieuses de détourner l'attention de la population de la crise actuelle sur une crise pire encore : la guerre ?

Si la menace qu'on agite était aussi le moyen de faire tranquillement la police du tiers monde, la France en Afrique, les Etats-Unis dans le Golfe, l'U.r.s.s. en Asie centrale ? La « menace » n'est-elle pas invoquée par tous pour se tailler des zones d'influence ?

Pour l'U.r.s.s. c'est l'impérialisme via le Pakistan qui menace l'Afghanistan. Pour les Etats-Unis c'est la menace soviétique qui justifie le maintien de leur contrôle des ressources pétrolières du Golfe, contrôle qui leur sert d'ailleurs essentiellement contre l'Europe. Quant à la France, on sait l'usage qui est fait du concept de « déstabilisation » pour justifier en Afrique les formes d'intervention pourtant les moins justifiables.

La parité nucléaire entre les deux superpuissances avalisée par les accords Salt II ne les empêche nullement d'intervenir dans le tiers monde. Non seulement il y a des zones réservées mais tout se passe comme s'il y avait un certain passage des tâches. Ainsi pour contrôler la montée du réveil islamique en Asie centrale, l'U.r.s.s. sur le plan militaire a les mains libres en Afghanistan et les Etats-Unis peuvent intervenir en Iran. Les étudiants islamiques sont anti-américains à Téhéran et anti-soviétiques à Kaboul. Mais ils ne regardent pas pour autant à Téhéran vers Moscou ou à Kaboul vers Washington.

Ils tiennent d'eux-mêmes leur inspiration.

Ainsi donc les rapports Nord-Sud dans toute leur complexité provocante peuvent-ils être camouflés en un affrontement Est-Ouest, c'est-à-dire en définitive purement et simplement niés. Chacune des deux superpuissances impose son modèle. L'U.r.s.s. renforce ou consolide son empire en Asie. Les Etats-Unis maintiennent l'essentiel de leur contrôle sur les matières premières et les marchés du monde.

Mais la tension Est-Ouest, indépendamment des risques qu'elle comporte pour la paix, n'est pas seulement un moyen de maintenir le statu quo Nord-Sud. Elle répond aussi à la nécessité d'une mobilisation économique.

Bien que le système capitaliste ait déjà résolu ses crises deux fois par la guerre, il n'est pas du tout évident que la troisième guerre mondiale soit pour demain. A l'ère des médias, la peur de la guerre peut remplacer la guerre elle-même pour imposer des orientations et des disciplines qui en temps normal paraîtraient inacceptables. Sous prétexte de mieux protéger les Français, on réduit leur liberté. Le redéploiement industriel s'effectue à la faveur d'une relance de la course aux armements. Grâce à la psychose de peur, les industries de la filière électronique, porteuses de la troisième révolution industrielle, peuvent trouver les financements massifs dont elles ont besoin pour leur développement.

La technologie militaire axée sur la précision et le guidage atteint de nouveaux sommets. Ces progrès de la technologie peuvent déboucher sur des conflits limités de type nouveau. Ils sont également utilisés pour faire prévaloir de nouvelles doctrines d'emploi. Ainsi le développement des forces nucléaires dites « de théâtre » tend-il, sous couleur d'édifier un prétendu pilier européen de l'Alliance atlantique, à imposer la réorganisation de l'espace politique, économique et militaire de l'Europe de l'Ouest sous l'égide des Etats-Unis.

Il y a vingt ans, l'armement nucléaire était présenté comme le moyen de rendre la guerre impensable. Aujourd'hui il est devenu un instrument de manipulation de l'opinion et des dirigeants politiques eux-mêmes.

De ces constatations, je ne voudrais pas qu'on déduise l'absence de menaces. J'aurais manqué mon but si vous pensiez qu'il nous est possible de nous endormir sur un mol oreiller.

La pire menace pour un peuple est l'inconscience du monde où il vit. Or les classes dirigeantes françaises ne semblent plus avoir d'autre projet que la mondialisation de l'économie dans le cadre d'un capitalisme dominé par les Etats-Unis. La république, la démocratie, le socialisme, la nation ne sont plus des valeurs à la mode. Ces notions fondamentales dans notre culture sont battues en brèche par d'intenses campagnes de discrédit.

On parle beaucoup des droits de l'homme mais on a oublié ceux du citoyen. On se plaint de la démobilisation civique et de l'insensibilité de l'opinion à la montée des menaces. Mais l'opinion publique n'est pas si bête : qu'est-ce qu'une menace en effet quand il n'y a pas de projet ? Où est aujourd'hui le « vouloir vivre ensemble » de la nation française ? Qu'avons-nous à dire pour nous-mêmes qui vaille aussi pour les autres ?

Quand la République n'est pas fidèle à son inspiration, elle est vouée à dépérir. C'est en allant vers la mer, disait Jaurès qu'un fleuve reste fidèle à sa source.

Or, le projet de nos classes dirigeantes signifie pour notre peuple un avenir en peau de chagrin. Nous ne maîtrisons plus des technologies décisives, ni les flux économiques qui traversent notre pays, ni des mouvements monétaires erratiques. Sur le plan militaire les réactions d'assistés se développent comme en témoigne le récent rapport de l'U.d.f. sur la défense. Sur le plan culturel, nous sommes en pleine « normalisation ». L'américanisation des mentalités est si avancée que la conscience n'en existe même plus, comme c'était encore le cas il y a vingt ans. Le génie de la langue, le goût des idées, l'audace de la pensée ont plutôt tendance à s'étioler. Certes l'image remplace-t-elle la plume mais l'audiovisuel français est colonisé à la fois par l'Amérique et par le conformisme officiel. Nous sommes devenus de plus en plus incapables de comprendre le monde et en particulier le tiers monde autrement qu'à travers les concepts forgés aux Etats-Unis par ses maîtres.

S'il n'y a pas de menace ressentie parce qu'il n'y a plus de projet vécu, ce n'est pas en brandissant une « menace extérieure » qu'on recréera un grand projet pour notre peuple.

Ce projet ne peut venir que du tréfonds de lui-même, issu à la fois de la mémoire de sa grande Histoire et de sa volonté de vivre, de créer et de signifier demain comme hier. Ce dont notre pays a besoin, c'est d'un projet de libération, de dignité et d'indépendance. C'est de volonté, d'autonomie, d'existence et d'abord morale par rapport aux Etats-Unis.

Plutôt que d'évoquer les croquemitaines, regardons en face les problèmes que nous avons à résoudre :

1/ recomposer notre société pour en faire une société solidaire, libre et responsable, et par conséquent l'arracher à la loi du profit et à la domination d'une classe ;

2/ construire en Europe une confédération de nations indépendantes capables d'agir ensemble pour défendre leurs intérêts qui ne se confondent pas avec ceux des Etats-Unis. Capables d'agir ensemble aussi pour défendre dans le monde entier la grande cause humaine, celle des droits de l'homme indissociables du droit des peuples ;

3/ opérer enfin un retournement stratégique vers les peuples du tiers monde, trouver en construisant avec eux le socialisme le seul terrain d'un dialogue aujourd'hui impossible.

Tels sont les trois axes d'un projet sans lequel toute riposte hâtive à des menaces mal définies pourrait n'être qu'une nouvelle perversion car les armes sont faites pour servir la politique, c'est-à-dire l'homme et non l'inverse. ●

Fondation

Afrique australe: le dernier bastion raciste s'effrite

Après l'arrivée au pouvoir de Robert Mugabe au Zimbabwe, il reste en Afrique australe deux luttes indissociables contre le racisme et la pauvreté : celle de l'Afrique du Sud et celle du Mozambique, qui après cinq ans d'indépendance n'a encore jamais connu la paix

PAR JACQUES DELEPINE

DEPUIS quelques semaines, le cours de l'Histoire semble s'accélérer en Afrique du Sud : grèves étudiantes, manifestations contre l'apartheid, revendications ouvrières se multiplient dans toutes les parties du pays, toutes les catégories de la population. Aucun de ces faits, pris isolément, n'est radicalement nouveau : ce qui est neuf, c'est la vigueur des mouvements et plus encore leur articulation. Il apparaît en effet, aujourd'hui, que les revendications diverses se fondent dans un ensemble : la lutte contre les mesures racistes est de plus en plus clairement liée à la lutte contre l'exploitation capitaliste ; le combat des Métis rejoint celui des Noirs. La marge de manœuvre du gouvernement Botha est, dans ces conditions, considérablement réduite. Il ne peut plus aussi facilement lâcher du lest sur des points secondaires — l'apartheid « mesquin » par exemple — pour sauver l'essentiel, la domination économique. Il ne peut plus, ce qui paraissait il y a peu encore très audacieux, sinon inacceptable, à beaucoup de Blancs, se concilier les Métis (1), voire les joindre à la population européenne pour constituer une masse de population plus apte à résister au « flot » noir.

De surcroît, la résistance clandestine vient récemment de montrer sa force par le sabotage des installations de Sasol, productrices de pétrole synthétique à partir du charbon (2). L'événement est d'importance matérielle et symbolique : il montre la capacité militaire et technique de la résistance ; il signifie que celle-ci est capable et désireuse de porter la lutte au cœur de l'univers urbain et industriel, point fort de la société blanche ; le sabotage, enfin, a visé un instrument essentiel d'autosubsistance pour un régime qui trouve de plus en plus malaisément des fournisseurs de pétrole.

Apparente audace

Gardons-nous de croire que, après l'indépendance du Zimbabwe, la chute du dernier bastion raciste est pour demain. Mais il est vrai que Piet Botha doit faire preuve d'audace apparente, et qu'il ne pourra plus longtemps éviter une négociation politique : faute de quoi la guérilla urbaine ne manquera pas de s'implanter profondément. Il n'est plus question déjà de négocier avec les seuls chefs tribaux, eussent-ils comme Buthelezi un vernis de modernisme : les bantoustans sont déjà des institutions trop décriées, ces réserves tribales ridiculement étriquées (13 % du territoire) dont on prétend faire des pays « indépendants » (trois d'entre elles prétendent déjà à ce titre) pour priver les Noirs de la nationalité sud-africaine ; ceux qui les administrent ne sont plus crédibles.

Smith lui-même n'avait pas négocié avec le chef Chirau mais avec Muzorewa, mais il faut mieux à Botha qu'un Muzorewa. La rumeur court, persistante, que Nelson Mandela, le leader de l'African National Congress, condamné à la détention perpétuelle, pourrait être libéré de Robben Island pour participer à des négociations. Le capital, national et étranger, pousse à celles-ci, tout comme les gouvernements occidentaux, soucieux d'ordre et de profits : il suffit de voir le gouvernement français, qui n'avait pas fait plus que condamner l'apartheid du bout des lèvres, demander aujourd'hui que soit ouvert « le dialogue avec ceux qui... demandent la reconnaissance de leurs droits »... Mais le régime blanc entend assurément récupérer sa mise : pour conserver la domination économique, il cèderait bien quelque peu sur le terrain social, voire politique, mais il semble vouloir maintenir le principe des bantoustans et donc aussi l'existence d'un territoire blanc. Négocier avec Mandela peut-être, mais en même temps, à la même table, avec Buthelezi et Matanzima.



Etudiants d'une « high school » de Soweto.

Les manœuvres, ou les intentions supposées, de Piet Botha ont pu provoquer quelque hésitation et des suspicions parmi les divers courants des mouvements de libération ; elles n'ont pas en fait, croyons-nous, entamé la détermination de chacun : point de négociation sans les préalables de l'unité du pays et du principe « un homme, une voix ». L'accord n'est certes pas pour demain. Le contexte international est assurément modifié : l'arrivée au pouvoir de la Zanu et de Robert Mugabe est une grande victoire pour le Zimbabwe et pour toute l'Afrique ; elle soulage aussi considérablement la pression qui pesait sur l'ensemble des pays de la « ligne de front » et elle leur permet d'envisager une réorganisation de leur économie et de leurs relations. Mais ce serait faire preuve d'optimisme utopique que d'imaginer une nouvelle version de la « théorie des dominos », de croire à une victoire rapide des opprimés d'Afrique du Sud grâce à l'appui accru de l'extérieur.

Idéal partagé

La solidarité des pays voisins avec le peuple sud-africain ne fait pas le moindre doute. Elle est faite d'idéal partagé mais aussi de connaissance intime ; un très grand nombre de cadres du Zimbabwe ont fait leurs études en Afrique du Sud ; un bien plus grand nombre de travailleurs ont peiné dans les mines du Rand où se rendaient aussi chaque année 60 à 80 000 Mozambicains ; les parentés de langue et de civilisation sont évidentes. Mais chacun sait bien que la puissance sud-africaine reste redoutable tant militairement qu'économiquement. Engagé dans une tâche très délicate de reconstruction et de réconciliation nationale, Mugabe ne peut se permettre encore de braver Pretoria. La capitale du Mozambique, Maputo, est à quarante kilo-

Dans un bidonville de Johannesburg.

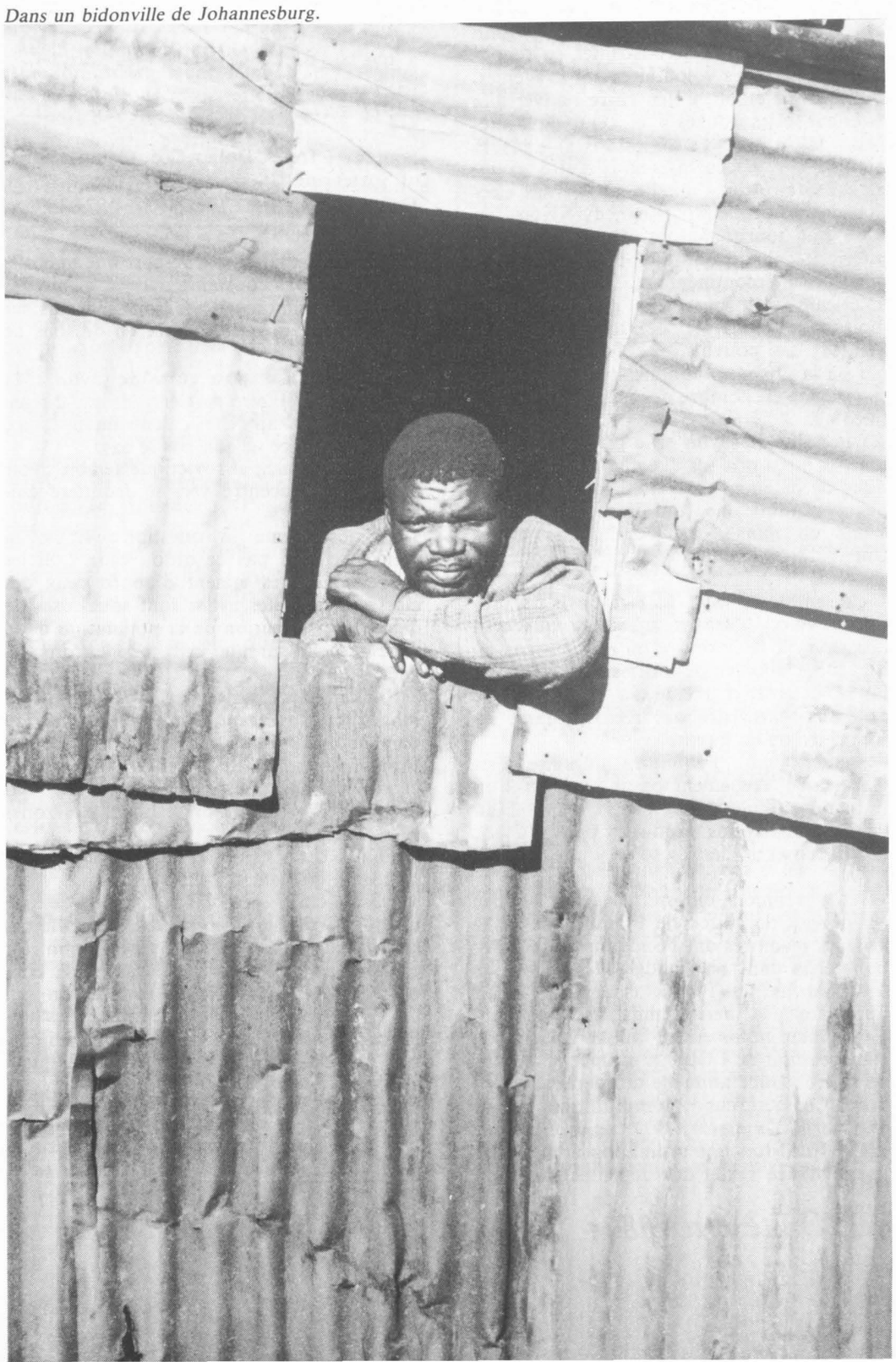

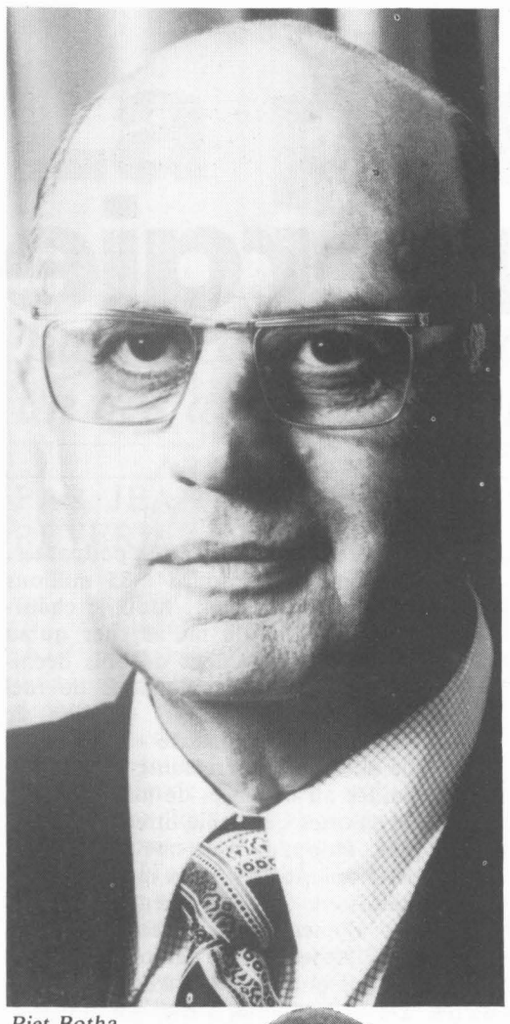

Piet Botha. *A.f.p.*

tandis qu'il donnait refuge à la Zanu. Il a en conséquence non seulement subi des pertes financières considérables, mais il a souffert profondément des raids des troupes de Smith. Les calamités naturelles ne l'ont pas épargné avec les violentes crues du Limpopo et du Zambèze.

La fin de la guerre du Zimbabwe a donc marqué pour le gouvernement mozambicain et le Frelimo le début d'une nouvelle étape, qui est présentée comme une campagne de dix ans contre le sous-développement. Il est temps de sortir de l'économie de guerre. Il faut reconstruire une économie agricole qui ne soit pas extravertie, fonder une industrie qui l'appuie, mettre en valeur les richesses minières autour du barrage de Cahora Bassa, et d'abord sans doute reconstruire les voies de communication, indispensables aussi pour les pays voisins. Il faut assurer à tous la santé et l'éducation.

L'expérience mozambicaine

Ces objectifs économiques et sociaux sont inséparables d'une évolution du contexte politique intérieur et extérieur. Le temps de la guerre a été marqué par des choix de nécessité, aujourd'hui modulés par des dirigeants qui ne craignent pas de reconnaître des erreurs : ainsi pour l'étatisation du petit commerce, rendue un temps inévitable par le départ des Portugais, ainsi pour l'emprise excessive d'une administration de « petits chefs », peu compétents, voire corrompus ; l'heure est venue de donner plus de poids à la coopération au sein des villages communautaires.

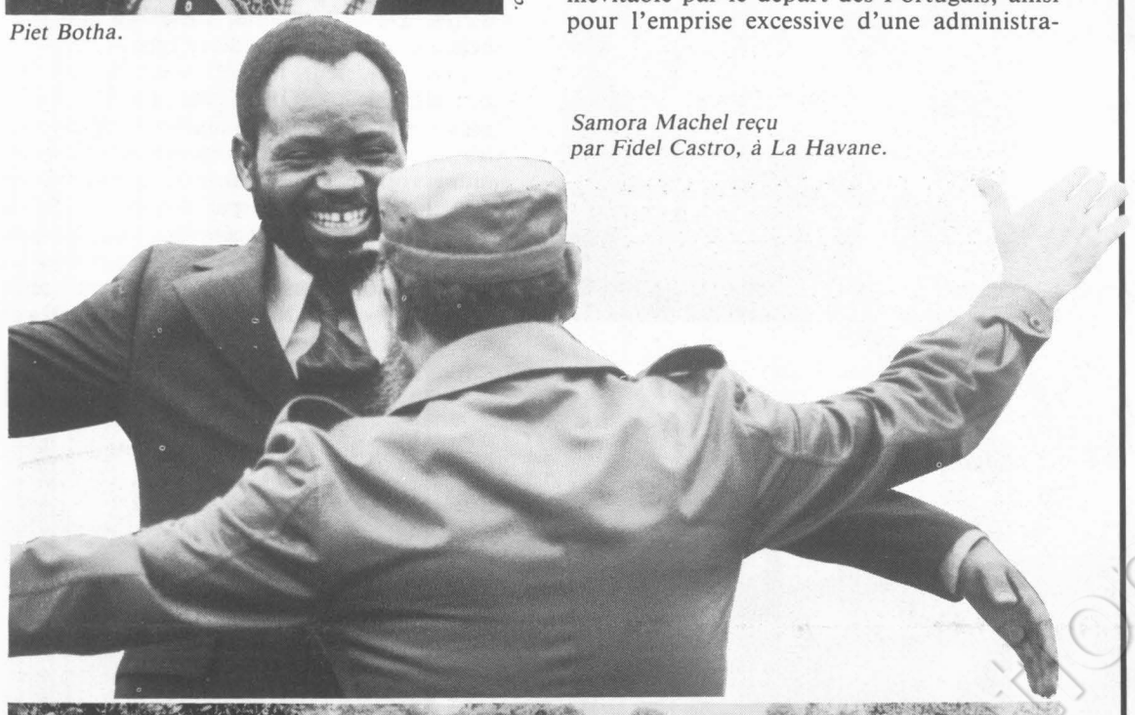

Samora Machel reçu par Fidel Castro, à La Havane.

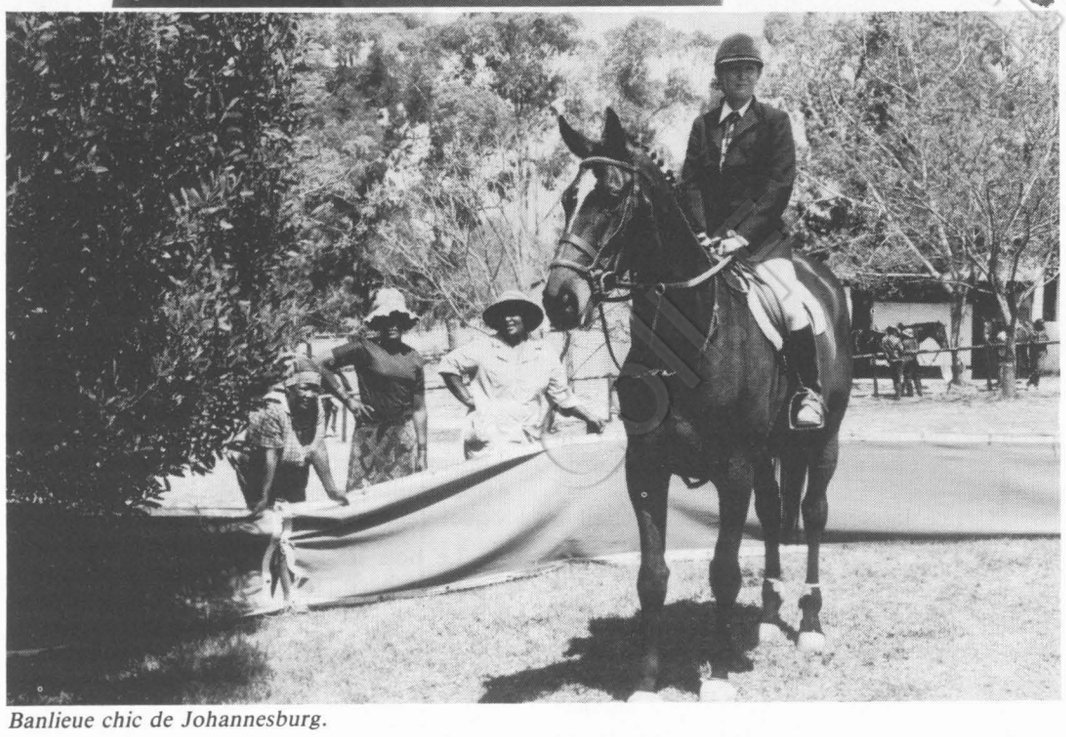

Banlieue chic de Johannesburg.

Vers l'extérieur, on élargit l'éventail des relations, élément essentiel d'un non-alignement qui a toujours été proclamé ; on s'attache à faire connaître l'expérience mozambicaine et à s'instruire de celle des autres. Tâches multiples, liées entre elles, et contrariées non seulement par la faiblesse des moyens mais par la multitude des polarisations d'autre nature que la colonisation portugaise et les poids des firmes transnationales ont léguées au pays : on peut communiquer par télex avec Lisbonne mais non avec la Zambie ; on ne peut pour l'heure faire réviser les « jets » qu'à Johannesbourg. Travail souvent aussi mal compris : on aurait tort de voir dans des réajustements, même profonds, une remise en cause ou, a fortiori, un retour en arrière ; il s'agit de trouver un équilibre qui fut toujours souhaité et qui paraît aujourd'hui moins irréalisable.

Rebâtir une économie et une société, c'est d'abord bien sûr un besoin vital pour les Mozambicains eux-mêmes, mais c'est aussi une autre manière de mener une lutte commune avec les peuples encore opprimés. Car celle-ci, qui peut être rude et longue encore, n'aura d'issue positive que si les mouvements de libération de ce qui sera un jour l'Azanie (l'Afrique du Sud actuelle) sont solidement appuyés par des pays libérés de la misère et de dépendances extérieures excessives, et plus étroitement liés entre eux par un idéal politique et le réseau des relations économiques.

Un signe de solidarité concrète

Il convient que nous y aidions, et c'est dans cet esprit, sur un cas très précis mais au nom d'une solidarité globale avec les peuples d'Afrique australe, que le secrétariat International du Parti socialiste avait lancé une première campagne de soutien au Mozambique pour l'aider à mettre en place un service de santé de masse. La somme recueillie auprès de militants alors très sollicités de toutes parts (Nicaragua, Cambodge, etc.) fut sans doute modeste — 17 000 grancs — mais elle est un premier signe de solidarité concrète ; elle vient d'être remise au ministre de l'Information du Mozambique par Lucien Praire, délégué général au tiers monde. Quelques jours plus tard, Paul Quilès et de nombreux militants socialistes participaient devant l'ambassade d'Afrique du Sud à la manifestation mensuelle en faveur de James Mange. Nous ne manquerons pas, dans les mois qui viennent, de manifester notre solidarité, sous de nouvelles formes, avec les peuples d'Afrique australe dans cette phase importante de leur lutte. ●

1/ Au nombre de 2 500 000 (contre 4 400 000 Blancs et près de 19 millions de Noirs), les Métis sont un groupe très composite, issu d'unions entre Blancs et Bushmen, mais aussi Malais, Malgaches, etc. La séparation entre Blancs et Métis est tout à fait artificielle, la grande majorité des Blancs d'origine hollandaise étant en fait métissés.

2/ Certains voient dans ce sabotage une provocation de la police : cette analyse nous paraît manquer de sérieux.

Europe : une initiative pour la détente

PAR CLAUDE ESTIER

UN an après son élection au suffrage universel, le Parlement européen vient de faire la preuve que lorsqu'il réussit à échapper aux interminables discussions de procédure qui constituent sa maladie infantile, il peut être un lieu de débat constructif sur les grandes questions internationales.

C'est à partir d'une idée de Willy Brandt que la commission politique de l'Assemblée européenne avait organisé, cette semaine à Bruxelles, une audition publique dans la perspective de la préparation de la conférence de madrid sur la sécurité et la coopération en Europe. Il s'agissait en fait de recueillir de la bouche d'experts autorisés des informations précises et actuelles sur les trois grands domaines qui constituent les trois « corbeilles » des accords d'Helsinki : les questions de sécurité et d'armements ; la coopération économique et technique et les relations commerciales ; la libre circulation des biens et des personnes et les droits de l'homme.

Pour chacun de ces domaines les spécialistes invités ont à la fois cité des faits et des chiffres et répondu aux questions précises des députés européens, leur qualité donnant un relief particulier à leurs interventions : Jonathan Alford, directeur adjoint de l'Institut international des études stratégiques de Londres, Max Van der Stoel, ancien ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, et Stefano Silvestri, professeur à l'Institut des affaires internationales de Rome, pour la première « corbeille » ; Guido Carli, ancien gouverneur de la banque d'Italie et patron de l'Union des chefs d'entreprise, Charles Levinson, secrétaire général de la Fédération internationale des travailleurs de l'industrie chimique, et E.P. Wellenstein, ancien directeur des relations extérieures de la C.e.e. pour la seconde ; le dissident soviétique Vladimir Boukowski, le secrétaire général d'Amnesty international Martin Ennals et l'écrivain tchécoslovaque Pavel Kohut, exilé à Vienne, pour la troisième.

La diversité de ces « témoins » a rendu d'autant plus frappante leur affirmation unanime que la tension internationale actuelle ne devrait aucunement conduire les Occidentaux à renoncer au dialogue avec l'Est et qu'il est donc nécessaire que la Conférence de Madrid, où doivent se retrouver tous les signataires de l'acte final d'Helsinki, ait bien lieu à la date prévue de novembre prochain. « Tout renvoi pourrait avoir des conséquences graves », a dit M. Alford, y compris en fonction de ce qui s'est passé depuis six mois. » Cependant que M. Silvestri soulignait que la diminution de la puissance et du rôle des Etats-Unis avait pour effet d'augmenter les responsabilités stratégiques de l'Europe, celle-ci étant ainsi mieux placée, à condition de parler d'une même voix, pour influencer les rapports Est-Ouest.

Au chapitre des relations économiques on a noté la différence d'approche entre M. Carli, porte-parole des patrons engagés dans le « business » avec l'U.r.s.s. et qui n'entendent pas y renoncer en quoi que ce soit et le syndicaliste Levinson qui a illustré par des exemples frappants la pratique des multinationales qui distribuent à leurs actionnaires des profits réalisés dans les pays de l'Est où les travailleurs n'ont pas même le droit de faire grève !

Tous les orateurs, ainsi bien sûr que ceux qui sont intervenus sur les droits de l'homme et le non-respect par l'Union soviétique ou la Tchécoslovaquie des engagements pris dans ce domaine à Helsinki, sont tombés d'accord sur un point fondamental qui est la nécessité de lier désormais étroitement les trois « corbeilles ». Charles Levinson a fort bien souligné que les Soviétiques sont surtout intéressés par la seconde c'est-à-dire la coopération économique et les relations commerciales et qu'ils enterreraient volontiers les deux autres à savoir le contrôle des armements et la libre circulation des citoyens. La conclusion s'impose : pour agir efficacement en faveur des droits de l'homme les pays occidentaux ne doivent pas séparer la discussion qui intéresse l'U.r.s.s. de celles qu'elle voudrait éviter. C'est le seul moyen, ont-ils affirmé, d'obtenir un meilleur respect des dispositions d'Helsinki, Wladimir Boukowski soulignant pour sa part que, contrairement aux apparences, le pouvoir soviétique n'est pas insensible aux pressions extérieures.

L'orientation générale de cette audition publique en vue d'une préparation efficace de la conférence de Madrid a mis d'autre part en relief le double langage des communistes français dont le représentant à la commission politique, Jacques Denis, tout en affirmant que la conférence de Madrid devait se tenir à la date prévue — ce qui était précisément la conclusion de tous les intervenants — a quitté la salle pour protester contre ce qu'il a appelé une « manifestation de guerre froide ». Les socialistes européens et les communistes italiens se sont au contraire trouvés d'accord pour considérer que l'audition de la commission politique — suivie par un nombre exceptionnel de journalistes de télévision et de presse écrite — constituait la première initiative concrète d'une institution européenne pour définir les conditions d'un retour à la détente en Europe. ●

II. Creil : géothermie + bois = économie d'énergie

A Creil, les "aventuriers" de l'Office des H.l.m. ont réinventé l'eau chaude et le feu de bois

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

1973, premier choc pétrolier, premier coup de semonce. Certains essayèrent de l'oublier bien vite, d'autres comprirent que le coût de l'énergie allait rapidement devenir prohibitif. « Il fallait avoir du nez et du courage », commente François Imbach, ingénieur thermicien à l'Office H.l.m. de la région de Creil, dans l'Oise. Grâce donc au « nez » et au courage de son directeur d'alors, cet office chauffe aujourd'hui quatre mille logements à la géothermie. Une expérience exemplaire.

La géothermie, c'est la chaleur emmagasinée par l'eau qui circule entre des roches chaudes, à plusieurs centaines de mètres de profondeur. Depuis l'Antiquité, cette eau chaude naturelle et renouvelable est utilisée. Mais fort peu. Les ressources françaises en la matière sont pourtant énormes. Deux nappes sont particulièrement bien connues, grâce aux recherches pétrolières infructueuses qui y ont été pratiquées, le Dogger dans le Bassin parisien — 15 000 mètres cubes d'eau à plus de 50° — et le Bassin aquitain. Celles d'Alsace et de Limagne ne sont pas non plus inconnues. Et le potentiel national semble très prometteur, du moins en eaux de basse température (en dessous de 90°C).

L'installation de Creil est constituée de deux doublets, c'est-à-dire de deux forages d'extraction et de deux forages de réinjection, à 1500 et 1700 mètres de profondeur. Le doublet est indispensable dans la région parisienne car l'eau y est très chargée en sel — 30 grammes par litre à Creil — et donc impossible à rejeter dans l'environnement. Elle est aussi réinjectée par crainte de voir la pression baisser dans la nappe ; pourtant, l'eau circule particulièrement lentement à ces profondeurs, de mille mètres en trente ans, dit-on.

A partir de cette matière première, trois échangeurs à plaques en titane récupèrent les calories et les transfèrent au réseau de chauffage. Trois pompes à chaleur en série entrent en service lorsque les températures commencent à baisser de façon importante. Enfin, par temps très froid, les chaudières interviennent : les anciennes installations viennent d'être renouvelées, deux des chaudières au charbon ayant été mises en place avant 1970. Au total, les chaudières au fuel et au charbon sont capables de chauffer les quatre mille logements, en cas de pépin sur le réseau géothermique.

Ainsi, l'eau chaude sort des puits à 57° ; elle arrive dans le réseau de chauffage à 52°. Selon la température extérieure, les chaudières interviennent alors, ou les pompes à chaleur. Celles-ci ne peuvent fonctionner que si l'eau du réseau n'est pas trop chaude, puisqu'elles fabriquent de la chaleur à partir d'une source froide, l'eau de « réinjection » à 35°.

Les aventuriers de Creil ont bien sûr rencontré toutes sortes de problèmes techniques : ils étaient pratiquement les premiers à mettre au point un réseau de cette importance. Ainsi, ils ont découvert que l'eau géothermale était moins chaude que ce que le B.r.g.m. (Bureau de recherches géologiques et minières) avait annoncé. En compensation, le débit total s'est révélé plus important que prévu. Mais l'Office ne peut guère l'utiliser : ses équipements sont déjà « surdimensionnés ». « Mes besoins sont de 48 000 giga-calories alors que mon potentiel est de 82 000 », explique François Imbach.

Deux mille logements anciens ont été branchés sur le réseau dès le début de l'opération, en 1976. Deux mille logements neufs, des crèches et des écoles de la Z.a.c. voisine l'ont également été rapidement. Aujourd'hui, ce sont les clients qui manquent. La municipalité de Creil tente d'utiliser au maximum les possibilités de la géothermie ; elle a même le projet de construire une nouvelle piscine. Mais ses besoins ne sont pas extensibles. La base aérienne proche sera raccordée au réseau le mois prochain. « Mais nous cherchons les clients. Nous pourrions par exemple chauffer des serres », propose le thermicien de l'Office, regrettant que les complications administratives fassent souvent reculer les intéressés.

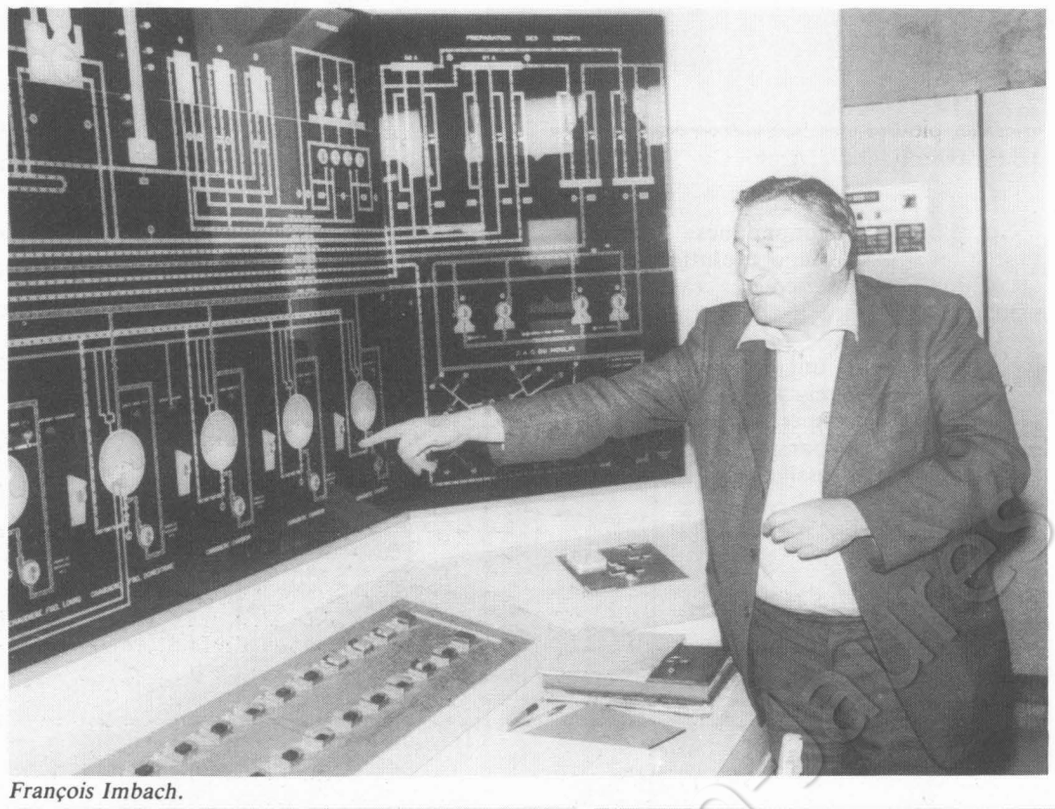

François Imbach.

Pascal Lebrun

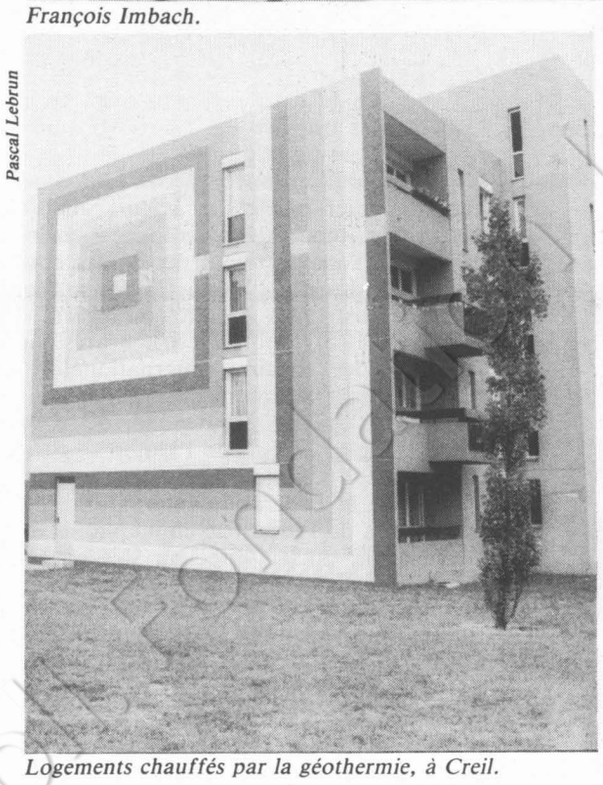

Logements chauffés par la géothermie, à Creil.

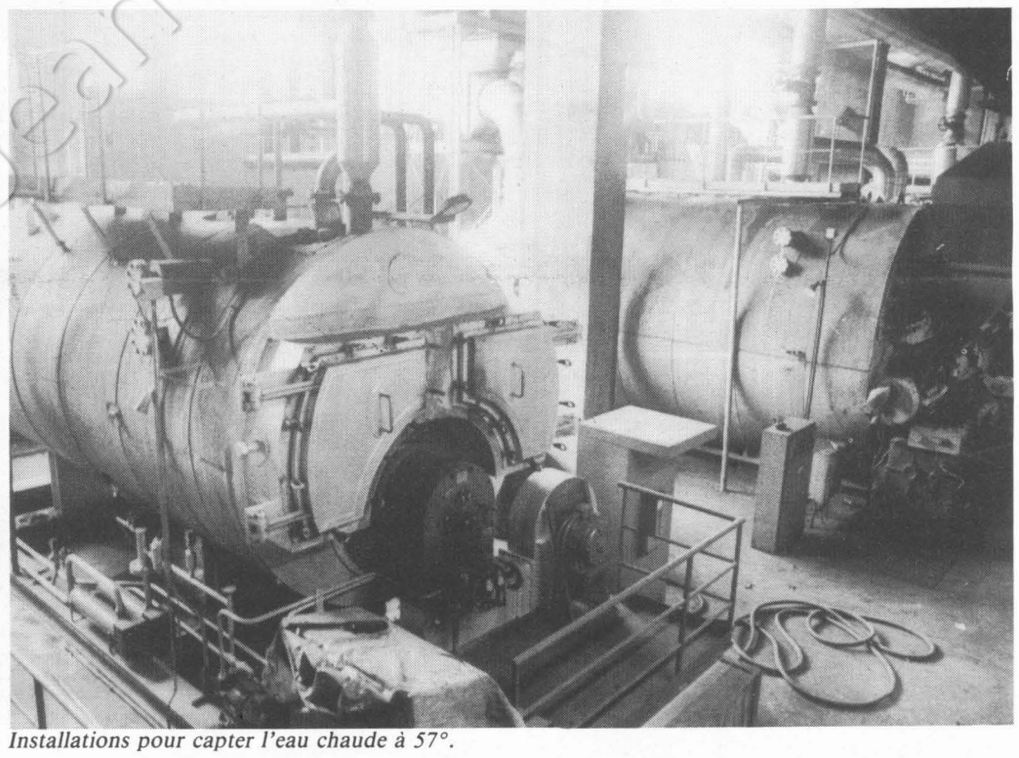

Installations pour capter l'eau chaude à 57°.

Ce problème pèse lourd sur la rentabilité de l'opération, l'amortissement étant prévu au départ sur trente ans, ce qui est long, compte tenu du fait que les installations ne sont pas éternelles. En fait, un seul doublet de forage aurait pu suffire et deux pompes à chaleur seulement. L'expérience aurait pu éviter cette erreur.

Malgré tout, l'affaire reste très intéressante. D'abord du point de vue du bilan énergétique : un minimum de trois mille tonnes d'équivalent pétrole (T.e.p.) est économisé chaque année, les pompes à chaleur permettant à elles seules, déduction faite de leur propre consommation d'électricité, d'économiser sept cents T.e.p. Ainsi, le charbon et le fuel ne fournissent que moins de 40 % de l'énergie.

Du point de vue des locataires, l'affaire est excellente. En 1978, la charge de chauffage n'a été que de 22,25 F par mètre carré alors qu'avec le fuel elle atteignait déjà 39 F. François Imbach n'a pas encore les chiffres des années suivantes mais tout permet de supposer que l'écart s'est encore creusé.

« L'important pour nous, c'est bien sûr d'économiser l'énergie mais surtout de faire payer le moins cher possible au locataire », explique-t-il. Ce souci explique aussi la rentabilité très lente de l'opération. Un constructeur privé aurait certainement tenté de trouver là un bénéfice. A Mont-de-Marsan, par exemple, la Compagnie de chauffe chargée du projet géothermique avait au départ proposé un prix indexé sur celui du fuel !

L'Office intercommunautaire de Creil a l'intention de poursuivre l'expérience. « Nous allons certainement faire un nouveau forage pour chauffer trois mille cinq cents logements. Compte tenu de notre expérience, un seul doublet suffira. Et toutes sortes de problèmes de détail seront déjà résolus. » Optimiste, François Imbach l'est aussi pour d'autres expériences tentées par l'Office : depuis cet hiver, un ensemble de cent logements et un centre commercial sont chauffés au bois.

« Trois conditions sont nécessaires à la réussite de pareille opération, tient-il à préciser : un approvisionnement assuré sur dix ans qui permette d'éviter toute spéculation sur le bois, un calibrage très rigoureux des copeaux et une place suffisante pour un silo représentant deux ou trois semaines de réserves. »

L'installation au bois est, elle aussi, exemplaire ; elle reçoit d'ailleurs elle aussi des visiteurs de la France entière et même de l'étranger. Son principe en est ingénieux et simple : une vis d'Archimède tourne dans le silo et ramène les copeaux de bois au centre, dans un goulet où une autre vis d'Archimède les pousse jusqu'au foyer. Le modèle de chaudière vient de Suisse mais François Imbach a réussi à persuader une entreprise de Creil d'en fabriquer aussi. Elles seront d'ailleurs plus perfectionnées, capables de brûler des bois même humides car les fumées seront recyclées pour le sécher.

L'installation marche fantastiquement bien. Rendement supérieur à 85 %, très peu de cendres, pas de fumées polluantes. L'investissement a été lourd : 85 millions soit 8 000 F par logement. Mais le chauffage au bois est moitié moins cher qu'au fuel : les huit mètres cubes de bois déchiqueté correspondant à mille litres de fuel coûtent actuellement 800 F au lieu de 1 600... La paille compressée en granulats serait elle aussi très intéressante : deux tonnes de pailles ou de rafles de maïs donnent autant de calories que mille litres de fuel.

Le plus étonnant est que l'Office a monté cette opération sans la moindre aide. Ni du ministère ni de l'Agence pour les économies d'énergie. Les banques, elles, font toutes sortes de difficultés à l'entreprise de Creil qui veut construire les chaudières. De façon nette, l'Etat ne suit pas, hélas, des expériences de ce type.

Pourtant, leur intérêt pour l'avenir est considérable. L'Office de Creil a déjà prévu une nouvelle chaudière à bois pour les mille huit cents logements d'une commune voisine, Montataire. L'investissement sera là de 3 500 F par logement. Et le potentiel national est énorme. Ce bois de taillis ne touche pas aux essences nobles — il n'est donc pas exploité du tout pour l'instant — mais les forestiers estiment que quatre stères par an et par hectare pourraient être récupérées. De quoi chauffer deux millions et demi de logements ! Et de quoi valoriser la forêt française.

Le bois ne sera pas une panacée. François Imbach le déconseille par exemple pour les chaudières individuelles, dont les rendements sont encore très bas, inférieurs à 50 %. De même, la géothermie n'est pas une solution miracle. Elle nécessite des investissements très lourds. Les deux milliards et demi d'anciens francs qu'a coûté l'installation de Creil sont à peine à la mesure d'un Office de cette taille (dix mille logements). Les forages et le réseau de transport de l'eau géothermale ont coûté à eux seuls plus de 16,7 millions de francs, les pompes à chaleur plus de 4,5 millions. D'importantes économies auraient pû être réalisés sur ces travaux s'ils n'avaient été «surdimensionnés ». N'empêche, un tel investissement n'est pas à la portée du premier venu. Et il faudra le répéter car la durée de vie de ces installations sera problablement assez courte, compte tenu de la corrosion inévitable des matériaux.

Malgré tout, le bilan énergétique parle seul. A l'heure des prix pétroliers galopants, toute économie n'est-elle pas bonne à faire, d'autant qu'elle se concrétise immédiatement sur la balance des paiements ? La géothermie offre par excellence une solution de remplacement assez souple, dans l'attente d'un avenir solaire mieux assuré. Encore faudrait-il que l'Etat la prenne en considération, encourage ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure et qui ne rencontrent pour l'instant qu'embûches. ●

Villes nouvelles : plus à la mode !

Les exemples sont multiples du désengagement de l'Etat à l'égard des villes nouvelles. Jadis fers de lance d'une politique de prestige, elles n'intéressent plus le Pouvoir. Il faut dire qu'elles votent mal !

PAR EMMANUELE PLAS

L'ARCHE Guédon, c'était un lieu-dit. Puis c'est devenu un des quartiers de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée-Val-Maubuée, en Seine-et-Marne. Maintenant, c'est aussi un centre de quartier, un centre de rencontre pour cette ville nouvelle de trente-deux mille habitants. Promis, au début de la construction de la ville, pour 1976 puis après les premiers coups de pioche pour fin 1978, puis successivement en février 1979, juin 1979, novembre 1979, il est aujourd'hui presque achevé. Et inauguré... Mais pas complètement ouvert.

Le village de Torcy est tout proche, Champs-sur-Marne et son château ne sont qu'à quelques kilomètres. A la croisée de deux axes piétonniers perpendiculaires menant aux logements voisins, aux espaces verts et aux bois, le soleil de juin illumine une grande halle couverte, la « place des Rencontres », cœur du quartier. On entend des voix d'enfants. Des adolescents déboulent du C.e.s, patins à roulettes et ballons. Des femmes, un panier à la main, promènent leur ennui. Le seul bistro du quartier, situé juste en face de la place des Rencontres, est rempli d'hommes, plutôt jeunes, ouvriers des chantiers voisins, chômeurs.

L'architecture est jolie, insolite mais le quartier piétonnier reste vide. Pourtant on a voulu regrouper à l'Arche Guédon tous les équipements en un même lieu : le centre de vie enfantine avec l'école maternelle, l'école primaire, la crèche collective, la crèche familiale, le centre d'accueil et de loisirs, le centre d'hygiène mentale infantile, le centre de protection maternelle et infantile, un C.e.s., un lycée d'enseignement professionnel, le centre de formation permanente, la piscine, le gymnase, la bibliothèque, la halte-garderie, le Trésor public, les restaurants collectifs, la « maison pour tous », la « maison du temps libre ». Trois fois par semaine, le matin, le marché s'installe : « Il n'y a qu'à ces moments-là que le quartier est vraiment vivant, dit une promeneuse désabusée. » Il y a aussi un petit centre commercial avec une supérette. Les commerçants sont installés là depuis plusieurs années et ont été longtemps les seuls à donner vie à ce quartier.

Les établissements d'enseignement secondaire avaient ouvert leurs portes pour la rentrée de 1976. Les écoles primaires ont suivi en 1978. Tout autour c'était le chantier avec la boue et les échafaudages. Maintenant que c'est fini, on a l'impression que le centre de quartier reste marqué dans l'inconscient des habitants du Val-Maubuée par ce chantier qui a duré trop longtemps : les gens préfèrent rester chez eux.

Les familles qui vivent à Marne-la-Vallée sont, pour la plupart, des familles d'employés. La femme et l'homme travaillent. Loin du Val-Maubuée où seulement 26,4 % de la population a trouvé un emploi sur place. En 1975, 33,6 % des habitants de Marne-la-Vallée travaillaient dans les limites de la ville nouvelle. On a construit des logements (beaucoup de logement sociaux) et le travail n'a pas suivi. Comme dans les autres villes nouvelles. Ainsi, à Cergy-Pontoise, que les pouvoirs publics mettent à la première place pour les créations d'emplois dans les cinq villes nouvelles de la région parisienne, 45 % des habitants travaillaient sur place, en 1976. « Actuellement, bien que nous ne connaissions pas officiellement le chiffre exact, nous savons qu'il a diminué. Le déficit entre créations d'emploi et constructions neuves s'accroît », affirme Marie-Jeanne Laffont, secrétaire aux Entreprises de la Fédération du Val-d'Oise du Parti socialiste.

Le R.e.r. ne parvient pas encore jusqu'à Marne-la-Vallée. En décembre 1980, il devrait arriver jusqu'à Torcy, mais encore ce ne sera qu'une navette, à partir de Noisy-le-Grand, terminus actuel. Dans cette ville nouvelle conçue toute en longueur cette liaison est indispensable : les socialistes font signer des pétitions, les habitants manifestent. « Cette affaire du R.e.r. est un des exemples du désengagement de l'Etat à l'égard des villes nouvelles », remarque Daniel Vachez, maire socialiste de Noisiel et président (depuis 1977) du Syndicat communautaire d'aménagement de Marne-la-Vallée, Val-Maubuée. Ainsi les habitants du Val-Maubuée qui travaillent à Paris passent-ils trois heures par jour dans les transports.

« Quand ils rentrent chez eux, ils ne pensent qu'à se reposer, dit Bernadette Badinaud, chargée de l'information et de l'accueil des nouveaux habitants, au S.c.a. de Val-Maubuée. » Difficile dans ces conditions de créer l'animation au centre de quartier. D'autant que les transports entre les différentes communes ou quartiers de la ville nouvelle sont pratiquement inexistants.

Dans toute la ville nouvelle, il n'existait que la petite piscine d'Emerainville, aussi à Val-Maubuée, on attendait la piscine depuis quatre ans. Elle est là, terminée avec son beau bassin plein d'eau, toute bleue. Personne ne s'y baigne, elle est fermée : « Nous ne pouvons donner aucune date d'ouverture, dit Daniel Vachez. Pour respecter les normes de sécurité, il faudrait engager un chef de bassin, quatre maîtres-nageurs et deux caissières. L'autorité de tutelle nous accorde seulement deux maîtres-nageurs et une caissière. »

Le gymnase aussi est fermé : le sous-préfet refuse de débloquer les crédits. Même chose pour la « maison du temps libre » qui n'a pu ouvrir ses portes que le temps où s'est déroulé le festival de musique. Le gâchis, en somme, car les seuls équipements sportifs et d'animation auront coûté 43 700 000 francs, dont seulement 6 027 000 francs de subvention. Marne-la-Vallée est d'ailleurs la plus endettée des villes nouvelles (treize syndicats communautaires d'aménagement). En 1979, elle a fonctionné avec un budget en déficit de quatorze millions. En 1980, les élus du S.c.a. ont voté un budget primitif avec un déséquilibre de vingt-sept millions.

Marne-la-Vallée et le centre de quartier de l'Arche-Guédon ne sont pas les seules victimes du désengagement de l'Etat. Toutes les villes nouvelles sont plus ou moins logées à la même enseigne. Aussi leurs élus viennent-ils de s'unir en une association dont le but est de défendre et de promouvoir l'avenir de ces villes nées de la volonté de l'Etat. Jacques Guyard, président du S.c.a. d'Evry et président de l'Association des élus des villes nouvelles, déclare : « Sept cent mille habitants vivent dans les neuf villes nouvelles qui ont reçu, en tout et pour tout, quarante-cinq millions de francs en moyens d'équipement. C'est-à-dire beaucoup moins que pour le fiasco de la Villette. » De quoi construire et ouvrir beaucoup de piscines ! ●



Evry : imposer l'union contre le Pouvoir

PAR JACQUES GUYARD

LES villes nouvelles ne sont plus à la mode, pas plus que la Sécurité sociale, les hôpitaux, l'enseignement. Et pourtant, elles accueillent 700 000 habitants, dans un cadre urbain dans l'ensemble bien conçu et bien équipé, mais très coûteux à gérer, faute d'un développement suffisant de la population et de l'emploi.

L'aide de l'Etat est donc indispensable au démarrage. Ainsi Evry, 40 000 habitants à trente kilomètres au sud de Paris, croule-t-elle sous le remboursement des emprunts qui ont payé l'aménagement de la ville, et sous la gestion d'équipements surdimensionnés comme l'Agora. Cette année, il manquait vingt millions de ressources pour faire face à ces charges.

Raymond Barre, tuteur des villes nouvelles, a agi là comme ailleurs : le problème financier est résolu par une augmentation de 25 % des impôts locaux, trente licenciements dans le secteur socio-culturel, un blocage des créations de postes d'employés municipaux, l'étouffement financier de la vie associative. Dans une ville qui grandit au rythme de 4 000 habitants par an, c'est invivable.

L'équipe d'union de la gauche, à direction socialiste, élue en 1977, réagit vigoureusement, de même que les syndicats et les très vivantes associations d'habitants. Une campagne multiforme démarre dès l'annonce, le 13 juin, des décisions de Barre : pétitions, démarches chez le préfet, lettres au Premier ministre...

Seule faute note : le P.c. juge l'occasion bonne pour attaquer les élus socialistes, et les accuser de collusion avec le Pouvoir. Mensonges et calomnies se succèdent. Et le 23 juin, lors de la manifestation qui marquait l'apogée de l'action, P.c./C.g.t. décident d'agir seuls. Finalement, devant la préfecture de l'Essonne, ils sont quarante tandis qu'arrive le cortège massif des autres syndicats, des associations d'habitants, du P.s. criant « Unité d'action contre les licenciements. »

Immédiatement, un collectif est formé : syndicats, associations, partis, auquel le P.c. et la C.g.t. sont invités à participer. Pendant ce temps, le Pouvoir hésite et commence à lâcher du lest. Les habitants veulent vivre et ils savent que l'unité est leur meilleure arme.

Petites annonces

Tarifs	La ligne H.T.	La ligne T.T.C.
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	22 F	25,87 F
Demandes d'emploi	12 F	14,11 F
Immobilier	18 F	21,17 F
Divers	18 F	21,17 F

1. Ecrivez votre texte sans aucune abréviation et comptez votre nombre de lignes. Trois lignes au minimum (47 signes par ligne blancs compris).
2. Reportez-vous au tarif et calculez le montant en fonction du prix unitaire de la ligne. L'adresse ou la domiciliation au journal sont à inclure dans votre nombre de lignes.
3. Joignez un chèque bancaire, un mandat-lettre ou un virement postal trois volets correspondant au montant final. Libellez votre titre de règlement à l'ordre de « l'Unité ». Tout courrier doit porter le numéro de référence de la petite annonce.

OFFRES D'EMPLOI

Réf. 063. La ville des Ulis, 91440 - Bures-sur-Yvette, recherche une puéricultrice diplômée d'Etat, pour assurer la direction d'une de ses crèches municipales collectives.

Candidature à adresser à M. le maire de la Ville des Ulis avant le 15 juillet, délai impératif.

Conditions statutaires : plus de 25 ans et moins de 60 ans, cinq ans d'ancienneté dans la profession.

Réf. 064. Office H.l.m. région parisienne recherche :

— une secrétaire pour assurer le secrétariat du service technique. Notions techniques souhaitées, niveau bac G 1 (grade sténo-dactylo ou commis) ;

— un agent administratif pour le service gestion informatique. Notions informatique souhaitées, niveau bac (grade commis) ;

— une hôtesse accueil.

Ces postes peuvent être pourvus par voie de mutation ou par des agents contractuels. En cas de premier emploi une période d'essai de six mois sera exigée.

Adresser les candidatures au journal (12, cité Malesherbes - 75009 Paris) qui transmettra.

Réf. 065. Mairie de Villiers-sur-Marne (23 000 habitants) recherche directeur des Sports indice majoré 335/478 pour gérer complexe sportif, connaissances approfondies en comptabilité publique (M 11), gestion des personnels et des équipements.

Adresser candidature motivée à M. le maire Hôtel de Ville, 94350 Villiers-sur-Marne.

Réf. 067. Ville de Beauvais (Oise) recherche pour son service Contentieux un(e) attaché(e) titulaire de la licence en droit — option droit public.

Adresser candidature avec C.v. à M. le maire.

Réf. 061. Organisme économique départemental (région Centre) cherche collaborateur (trice) chargé (e) de l'implantation et du développement des entreprises.

Bonnes connaissances en droit et gestion des entreprises. Personne de contacts. Expérience souhaitée.

Envoyer C.v. au journal (12, cité Malesherbes 75009 Paris) qui transmettra.

DIVERS

Réf. 066. Collaborateur de l'Unité cherche grand appartement dans Paris (5-6 pièces) même aménageable si long bail. Recherche également une maison à la campagne, à louer pour une somme raisonnable, dans un rayon de trois quarts d'heure, une heure autour de Paris. Toutes propositions bienvenues. A adresser au journal.

Organisée par le Territoire de Belfort.
FETE DE LA ROSE
les 5 et 6 juillet à la patinoire de Belfort.
Dîner, bal, attractions, artisanat du lieu, etc.
Illustration du Projet socialiste.
Meeting politique avec Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement et Raymond Forni.

Les 28 et 29 juin
FÊTE DE LA ROSE
à Bollene (Vaucluse)
Concours de boules, nombreux stands de jeux et expositions.
Meeting avec Paul Quilès.

La Fédération de la Lozère organise le dimanche 6 juillet à Marvejols sa fête de la Rose
Kermesse, folklore occitan, bal.
Animation politique et une allocution de François Mitterrand.

Directement du producteur
CHAMPAGNE
BARON FUENTE
Vigneron, 21 av. F.-Drouet
02310 Charly-sur-Marne
Tarif sur demande.
Tél. : (23) 82.01.97

Cinéastes du vieux continent, unissez-vous !

Objectif des Assises du cinéma et de l'image : sauver les cinémas européens. A l'appel du P.s., une centaine de professionnels du cinéma ont planché sur ce thème à Hyères, le week-end dernier

PAR GILBERT SANS

de notre envoyé spécial à Hyères.

LE cinéma est mort, vive le cinéma. Pas tout à fait, bien qu'on nous annonce son enterrement depuis plus de dix ans. Le week-end dernier pas loin d'une centaine de volontaires refusaient cette fatalité.

Professionnels et amis du cinématographe avaient en effet répondu présents à l'invitation du Parti socialiste (parmi d'autres, Joris Ivens, Christine Pascal, Henri Laborit, Peter Fleischmann, Bulle Ogier, Marco Ferreri, Alain de Sédouy, Georges Kiejman, Pierre Kast). Objectif des Assises du cinéma et de l'image : « Sauver les cinémas européens ». Le pluriel, ici, est déterminant. Répondant par avance aux illustrations transnationales d'une culture unique, le cinéma de Bergman ne peut se confondre avec celui d'Antonioni.

Ce colloque international voulait tout à la fois riposter à l'envahissement des capitaux et produits d'outre-Atlantique, faire entendre la voix des cinéastes de onze nationalités du vieux continent et proposer une stratégie de défense si possible cohérente, globale et collective des cinémas de l'Europe.

Pas encore mort, mais assurément bien malade. Le cinéma français, à l'image des autres, souffre autant des offensives de la concurrence que de sa propre crise financière et morale. Le prix des places ne cesse d'augmenter, grimpant vers les trente francs aux Champs-Elysées ; tandis que la qualité du spectacle cinématographique (état des copies, projection) se dégrade avec constance. A quand un mouvement organisé de défense du spectateur ?

La recherche du profit maximal demeure la perversion fondamentale du système, la concentration monopolistique s'accroît dans la distribution : moins de 15 % des salles demeurent indépendantes en France. « Quelques féodaux imposent leur loi, remarquait François Mitterrand le premier jour. Substituons au pouvoir de quelques-uns un système pluraliste de pouvoirs s'appuyant sur un réseau public de salles municipales. » La veille à l'Assemblée nationale élus et animateurs socialistes s'étaient d'ailleurs rassemblés, en prélude aux Assises européennes du cinéma et de l'image, afin de mieux cerner le rôle possible des communes possédant une salle municipale — plus d'une centaine aujourd'hui en France.

Peu de questions restèrent sans réponse durant le colloque, certaines en trouvèrent même plusieurs. Il est somme toute assez réconfortant de constater, à chaque occasion, que le milieu artistique ne manque pas d'imagination. De simples interrogations chez les uns devenaient de véritables inquiétudes chez les autres. Le cinéaste allemand Peter Fleischmann (« la Maladie de Hambourg ») paraphrasait Brecht : « Bientôt les artistes seront, comme le tiers monde : fournisseurs de matières premières pour l'industrie culturelle. » « Comment résister à l'atlantisme idéologique, à la mondialisation des grands trusts culturels ? », demandait Jack Lang, tandis que, scientifiquement, Henri Laborit émettait l'hypothèse d'une Europe riche de ses régions : « La nation est trop souvent confondue avec l'Etat. Nous devons éviter les illusions institutionnelles. »

« L'opinion doit savoir que le premier ennemi du cinéma en Europe siège à Bruxelles et que l'exécutif européen s'apprête à livrer sans défense le pays à l'industrie audio-visuelle américaine », répond à tout cela le manifeste adopté par l'ensemble des participants aux termes de trois jours de travail. Même si l'on pense que la solution aux maux des cinémas d'Europe passe par l'instauration de mesures concrètes, par la création de nouveaux systèmes institutionnels, il faut aussi une volonté politique, pour les imaginer d'abord, les appliquer ensuite. Redéfinir le cinéma comme un service public, non pas seulement comme une valeur marchandise, ce qui ne signifie pas tout nationaliser. La sensibilité des cinéastes s'opposant autant au pouvoir des technocrates et bureaucrates d'Etat qu'à celui du dieu argent.

D'autre part, toute industrie pour progresser a l'impérieuse nécessité de nourrir un secteur de recherche non immédiatement productif. Or l'industrie cinématographique est la seule à ne pas en posséder réellement. Il faut sortir du fantasme de la rentabilité, mettre fin aux ethnocides culturels, aux projets avortés, aux créations étranglées. Le facteur commercial ne peut être le seul critère de valeur d'un film. L'ensemble des modalités pratiques, la démarche envisagée à Hyères (appel aux élus européens, complémentarité des financements publics et privés, aides sélectives, régionalisation, etc.) était considérée par plusieurs des protagonistes de ces Assises comme un premier pas utile. La notion même de premier pas en impliquant au plus tôt un second.

Mieux que toute polémique stérile la déclaration finale rend caduques les grossières, injustes et injustifiables appréciations sur le colloque portées par Jacques Ralite, spécialiste des problèmes culturels du P.c.f. : « C'est une des meilleures illustrations de la politique du Parti socialiste parlant à gauche, agissant à droite. Les cinéastes ne seront pas dupes », déclarait-il dans « l'Humanité ». En effet la participation active de cinéastes communistes italiens et... français au colloque fut extrêmement positive. « Luttons pour notre liberté de travail, notre liberté d'imagination, déclarait Joris Ivens. Le vieux lutteur — à quatre-vingt-trois ans il prépare un film sur Florence ! — symbole-phare de toute une génération ciné-politique évoquait alors (« Je crois que j'en ai particulièrement le droit ») le cas d'un ami, d'un cinéaste « qui ne peut plus du tout faire de films : Serge Paradjanov... »

L'impérialisme idéologique et culturel des Etats-Unis... les images ne sont jamais neutres. Mais on ne lutte pas contre leur puissance par de simples mesures administratives ou de quelconque rétorsion. « Ce n'est pas dans la culture que nous pourrons résoudre ce rapport de forces », disait justement le cinéaste marxiste et socialiste italien Marco Leto. Des images seules peuvent répondre à d'autres images. A condition, toutefois, d'être plus justes et plus authentiques. Les prochains Dialogues méditerranéens prévus en septembre à Marseille amplifieront sûrement le débat et la confrontation nécessaires. ●



Sygma

Marco Ferreri.

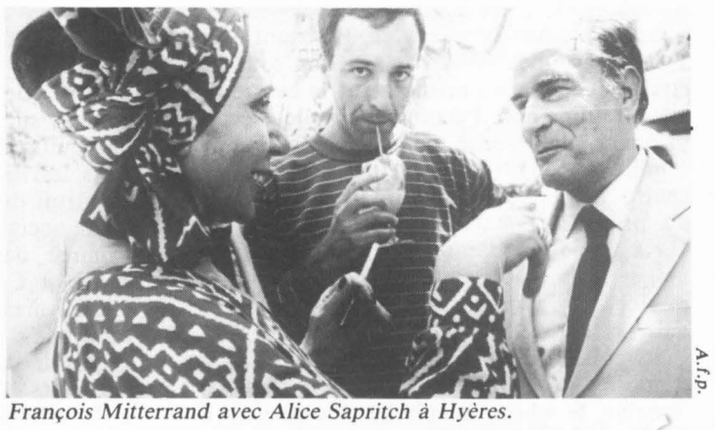

A.f.p.

François Mitterrand avec Alice Sapritch à Hyères.

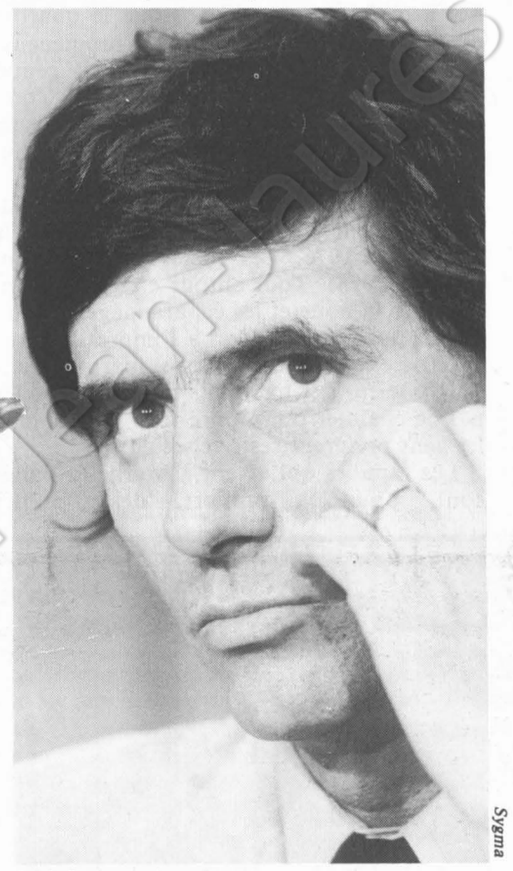

Sygma

Jack Lang.

Jazz : les oeufs de l'oiseau

Charlie Parker, dit "Bird" (l'oiseau), mort il y a vingt-cinq ans, a laissé un héritage qui loin de s'empoussiérer au musée des musiques mortes en fait naître au contraire de nouvelles et d'innombrables

PAR SERGE RICHARD

C'EST par une émission de télévision très réussie en compagnie du pianiste John Lewis — on le retrouvera le 10 juillet au Capitole de Toulouse avec un quatuor classique — qu'a commencé dimanche l'été du jazz. Mais ce qui le structure, c'est la matière d'un livre que Ross Russel vient de publier aux éditions Filipacchi : « Bird », c'est-à-dire Charlie Parker, disparu il y a exactement vingt-cinq ans. Et l'actuelle musique improvisée continue sans doute à mériter l'appellation de « post-parkérienne ». C'est dire l'importance du phénomène que laisse entrevoir la biographie publiée par l'ancien manager de l'altiste génial.

Certes, le « bird », l'oiseau, n'est pas sorti brusquement des ténèbres. Et la redécouverte par R.c.a. d'un inédit de « Pres » Lester Young au club Olivia Davis montre à merveille quelle modernité ce dernier avait imposée dès avant Parker. Mais c'est bien l'œuvre du « zoziau », comme disait gentiment Boris Vian, qui inaugure un nouveau chapitre de la musique. Un chapitre pas terminé.

Aussi faut-il se féliciter de voir les festivals de cet été mettre à leur affiche ses anciens compagnons : le pianiste Duke Jordan (auteur d'un beau « Lover Man » chez Musica) et Gillespie. Voir aussi nos amis de Romans, à l'occasion de leur Festival de musique contemporaine, inviter le 25 juillet, entre Globokar et les interprètes d'Honneger, le n° 1 des disciples de Parker : Lee Konitz. Et repérer un peu partout les dettes de ses collègues de la musique afro-américaine, même quand ils ne jouent pas, comme lui, de l'alto. Entre mille exemples, qui ne reconnaîtrait son ombre dans l'éblouissant album 20th Century Fox du pianiste Ahmad Jamal ou dans les improvisations du trombone George Lewis ou le « Chasing the Bird » du trompettiste John Mc Neil (« Steeplechase ») ?

La violence musicale et le type d'inspiration de Byard Lancaster (« American Images », Horo Records) illustrent l'empire que conserve Parker jusque dans le jazz dit free. Mais les autres familles du saxo n'y échappent pas. Son influence se croise avec celle d'autres modèles — Lester Young, Sonny Rollins, John Coltrane —, respectivement, chez quatre des plus intéressants musiciens du ténor : Zoot Sims l'ancien, Joe Henderson et son chatoyant « Barcelona », David Murray et Kalaparusha Mc Intyre (« Black Saint »).

De même pour les sopranos. Au festival de Nîmes, on entendra Joe Mc Phee, révélé par son album « MFG » (Musica). On y retrouve l'héritage parkérien, comme chez Chico Freeman (1) et chez le maître actuel de l'instrument, heureusement pour nous, installé désormais en Europe et qu'acueillera le Festival de la Grande-Motte le 22 juillet : Steve Lacy (l'auteur, chez Musica, de « Shots » et de « Troubles »). Une garantie que cet héritage, loin de s'empoussiérer au musée des musiques mortes, va au contraire en faire naître de nouvelles et d'innombrables. ●

(1) Discographie : Charlie Parker (Emi) ; George Lewis et Douglas Ewart (« Black Saint ») ; Zoot Sims : « If I Am Lucky », « Warm Tenor », « Strike up the Band » (Pablo-R.c.a.) ; Chico Freeman avec Cecil Mc Bee (Enja).

La vie d'artiste

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

VIOLON AMERICAIN

Une journée entière avec le violoniste Isaac Stern : c'est ce que propose France-Musique à ses auditeurs le 28 juin. Cette manifestation clôturera la série exceptionnelle de dix-sept concerts donnés par le soliste américain sous l'égide de Radio-France. Au programme de ce festival radiophonique : une grande partie des enregistrements connus de Stern, mais aussi des exécutions rares ou inédites du violoniste. En prime : l'éclectisme musical de l'Américain ; son goût avoué pour les concertos pour piano et pour les opéras ; et un virtuose presque inconnu en France et « découvert » par Stern : Vasa Prihoda. En bouquet final, France-Musique retransmettra en direct du Théâtre des Champs-Elysées, et en simultané avec T.f.1., à 20 h 30, un concert Beethoven. Seiji Ozawa, pour la circonstance, dirigera l'Orchestre national de France et Isaac Stern sera le soliste de la soirée.

DEBREDINOIRE

Un « débredinoire », qu'est-ce que c'est ? Réponse historique : en l'église de Saint-Menoux, petit village bourbonnais, on trouve un tombeau prolongé par une excavation ; la tradition veut que la tête d'un simple d'esprit, maintenue quelques instants dans ce trou de pierre, en ressorte saine ! Réponse d'actualité : « le Débredinoir » est un petit journal mensuel qui paraît depuis trois ans dans le département de l'Allier. Il donne volontiers dans la fronde et s'attaque à toutes les questions délicates du moment : démocratie, qualité de la vie, justice, etc. Il est surtout le premier périodique de la région à avoir étudié à longueur de numéros toutes les pièces d'un dossier explosif : le projet d'installation d'une « poubelle nucléaire » à Saint-Priest-La-Prugne à la limite de l'Allier et du Puy-de-Dôme (voir « l'Unité » n° 387).

L'équipe du « Débredinoire » organise une fête à Cusset, près de Vichy, les 27, 28 et 29 juin. On y parlera beaucoup de la « poubelle », certainement. Mais d'autres choses aussi : d'Amnesty international, du Mrap, du Larzac, du Planning familial, etc.

Il n'y aura pas que des débats. Il y aura aussi du jazz, de la musique, de la poésie, du rock, du théâtre, des sculptures. Et une tête d'affiche : le chanteur François Béranger. Les « bredins bourbonnais » n'ont pas si mauvais goût...

PAROLES ET MUSIQUE

« On ne les voit pas à la télé, on les entend peu à la radio, la presse en parle rarement ; et pourtant ils chantent ! Pour ces centaines d'hommes et de femmes qui rassemblent chaque jour un public plus nombreux, la chanson n'est pas consommation mais passion. Pour nous également. » Ce texte est la profession de foi de l'équipe qui vient de lancer un mensuel entièrement consacré à la chanson. Son titre : « Paroles et musique ». Au sommaire de la première livraison, entre autres, des interviews d'Anne Sylvestre, Paco Ibanez, Jacques Bertin, Claire, Michel Bulher et Annkrist. Le ton est donné : « Paroles et musique » défendra la chanson vivante, la chanson en train de naître, la chanson de qualité. L'autre chanson, celle des hit-parades et des opérations de marketing, a déjà suffisamment de soutien et de caissiers ailleurs ! Ce mensuel n'est pas le premier du genre. En 1973, Lucien Nicolas, aujourd'hui critique à « Télérama », lança le journal « Chanson ». Mais, faute de crédits suffisants, il dut renoncer après avoir fait paraître une trentaine de numéros. Souhaitons une plus longue vie à « Paroles et musique ».

Une caractéristique à souligner : « Paroles et musique » n'est pas installé à Paris, mais en province, en Eure-et-Loire. Tous renseignements au (37) 46.41.33.

PULSAR 80

La chanson fait tache d'huile en pays berrichon. Après le Printemps de Bourges, voici « Pulsar 80 » à Vierzon. Un festival où, du 28 juin au 5 juillet, tous les styles du chant (rock, jazz, reggae, blues, pop, new-wave, classique, folk) voisineront avec du cirque, de la danse, du théâtre, du cinéma et des saltimbanques. Une affiche assez gigantesque qui prend l'allure d'un inventaire à la Prévert : l'Orchestre de l'Ile-de-France, le Nouvel orchestre philharmonique de Mexico, Mady Mesplé, Mama Béa Tékielski, Djamel Allam, Djurdjura, Diane Dufresne, Joan-Pau Verdier, Brenda Wooton, Malicorne, la Bamboche, Bernard Lavilliers, Jacques Higelin, Valérie Lagrange, Trust, Ray Charles, Al Jarreau, Albert Marcœur, John Lee Hooker, le Grand Magic circus, Jacques Villeret, Steve Lacy, les chanteurs de rue Annie et Arthus, etc. Le rôle du raton laveur sera tenu par Léonard Cohen en personne, qu'on n'a plus vu en France depuis une petite éternité. Une chanson d'Yvan Dautin dit : « La bougie bouge à Bourges. » Elle bouge aussi à Vierzon !

QUINZE ANS D'AUBER VILLIERS

Depuis neuf ans, le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers possède le statut de Centre national dramatique. Mais, il existe depuis plus longtemps : depuis quinze ans. Et il y avait du beau monde la semaine dernière à Aubervilliers pour fêter cet anniversaire : Pia Colombo, Elisabeth Wiener, Catherine Sauvage, François Rabath, Rufus, Denis Manuel, Jean-Paul Farré, Pierre Santini, Georges Lavaudant, Joëlle Léandre, José Valverde, le Théâtre Métro et le Bread and Puppet. Cette fête, présentée par José Arthur, n'était-elle pas un chant du cygne ? Car l'avenir du Théâtre de la Commune n'est pas des plus évidents.



Gabriel Garran,

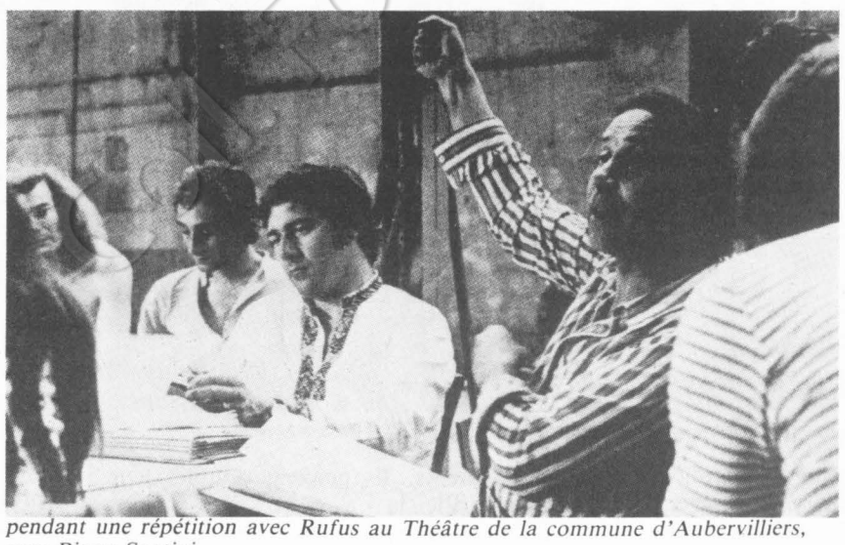

pendant une répétition avec Rufus au Théâtre de la commune d'Aubervilliers, avec Pierre Santini.

Le fondateur de l'entreprise, le metteur en scène Gabriel Garran, arrive au bout de son contrat actuel dans un an et demi. Que se passera-t-il alors ? Garran sera-t-il reconduit dans ses responsabilités ? Souhaite-t-il réellement « rempiler » alors même que son budget ne lui permettra sans doute pas de créer les neuf spectacles prévus par le contrat en cours ? Si Garran s'en va, y aura-t-il encore un Centre national dramatique à Aubervilliers ?

Quand on connaît l'acharnement du ministre de la Culture, Jean-Philippe Lecat, à saborder la création et tout spécialement la décentralisation dramatique... on ne peut être qu'inquiet. Par ailleurs, le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers dépend d'une municipalité communiste. Or, dans « Révolution », sous la plume de Lucien Marest, les communistes viennent d'opérer un virage à cent quatre-vingts degrés sur le terrain culturel : désormais, ils ne feront plus passer la création avant les autres interventions culturelles. Cette « glaciation » n'ouvre pas vraiment de belles perspectives pour Gabriel Garran...

LE MYSTERE SIMENON

Georges Simenon n'a pas le monopole du « polar », mais il demeure l'écrivain vivant le plus lu dans le monde. Seuls Karl Marx et Dieu (à travers « la Bible ») font de meilleurs tirages que lui. C'est sans doute ce qui explique que toute la littérature policière se réfère à Simenon. L'Américaine de France Patricia Highsmith vient-elle à publier un nouveau livre : « Sur les pas de Ripley » (Calmann-Lévy) ? Les cas de conscience de Ripley sont aussitôt comparés à ceux de Maigret. L'écrivain Gérard Guégan fait-il paraître son premier roman policier, « le Sang dans la tête » (Presses de la Renaissance) ? Un critique parle aussitôt du héros de Guégan comme d'un « flic névorsé aux antipodes du brave Maigret ». Pour tous, Simenon c'est papa : le père qu'on adule et qu'on imite, ou bien celui qu'on voudrait étrangler. Fascinant et irritant à la fois. On retrouve cet amour-haine dans l'ouvrage de Denis Tillinac : « le Mystère Simenon » (Calmann-Lévy). Admiration : « Quelle alchimie intérieure a permis à cet homme de réaliser une œuvre aussi ample avec des matériaux aussi frustes ? » Exaspération : « Ce faux retraité fut un faux enfant tranquille, une fausse canaille et un faux anarchiste, un faux littérateur et un faux parvenu... » Peut-être, mais quel auteur vrai ! Quel véritable écrivain !

Pendant qu'on se penche sur son cas, pendant qu'on l'utilise sans lui demander son avis, Georges Simenon continue à vivre tranquillement à Lausanne entre sa compagne et ses enfants. Il tire sur sa pipe, sourit ironiquement et se remet à dicter au magnétophone ses pensées, dans le plus grand désordre et la plus grande liberté. Le seizième tome de ces « Dictées » vient de paraître aux Presses de la cité : « On dit que j'ai soixante-quinze ans. » On dit tellement de choses sur Simenon...



Georges Simenon, vu par Solo.

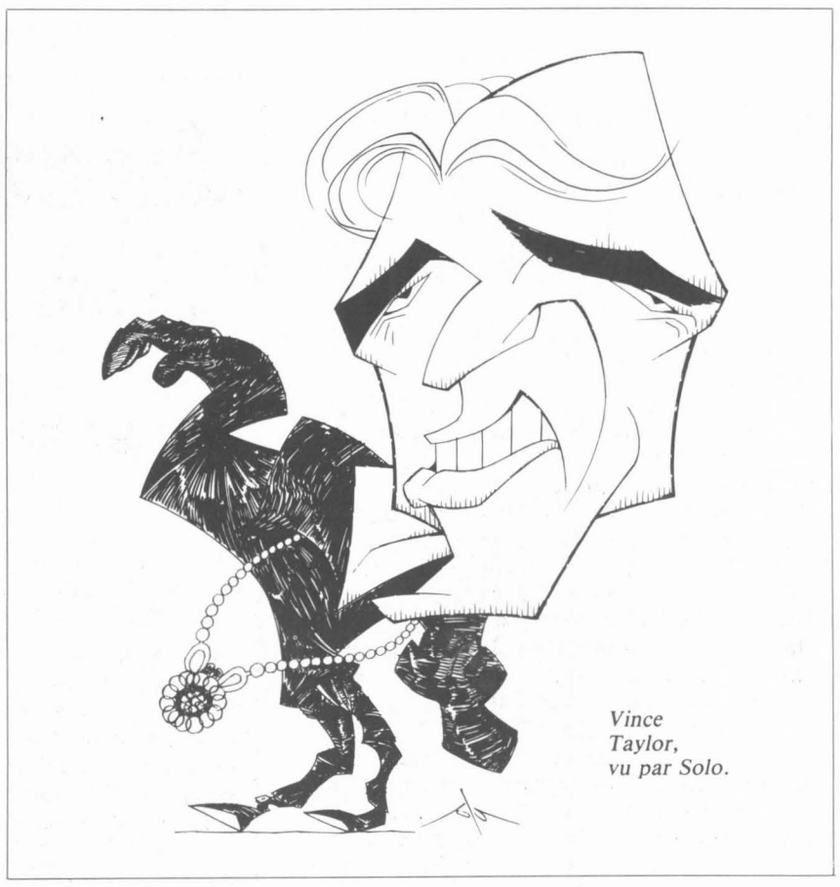

Vince Taylor, vu par Solo.

PEINTURE SECRETE

D'André Derain, Alberto Giacometti disait : « Ses qualités n'existent qu'au-delà du ratage. Il est effrayé par l'impossible. » Le nom de Derain n'est pas inconnu. Mais qui connaît bien sa peinture ? On sait qu'il collabora avec les Ballets russes mais, comme il n'était guère mondain, il n'en tira pas tout le prestige qui aurait pu s'ensuivre. On sait qu'il jeta un pont entre le classicisme français et le fauvisme, mais on ignore qu'il commença par le fauvisme et retourna au classicisme, faisant ainsi un joli pied de nez au fameux « sens de l'Histoire ». On sait qu'il fut original, secret, hors des modes et des clans. On sait qu'il mourut solitaire, en 1954, des suites d'un accident. En fait, on sait bien peu de choses ! Et peu de gens pourraient citer un seul de ses tableaux. C'est injustice par rapport à un homme qui rendit sa pureté aux couleurs : Miro, Calder, Braque et tant d'autres ont recueilli l'héritage de cette démarche têtue. On a encore beaucoup à apprendre sur Derain. Beaucoup à comprendre. Une occasion pour le faire : Antenne 2 présente « André Derain », un documentaire d'une heure, le 30 juin à 21 h 40.

SOUS LES CARREAUX LA PLAGE

Station Franklin-Roosevelt. La bousculade. Le couloir de correspondance direction Château-de-Vincennes Chacun se hâte, comme pour échapper à l'implacable dureté des néons. Et puis, au détour du chemin, à l'embranchement des directions Pont-de-Neuilly ou Pont-de-Sèvres, insensiblement la lumière change. Comme par enchantement, le labyrinthe sous-terrain s'efface. A la place, un horizon d'azur, de mer et de sable brûlé de soleil apparait entre les murs d'où glissent des pans d'ombre fraîche. Trente-cinq mètres carrés de fresque en céramique pour cette bouffée d'oxygène et de poésie en trompe-l'œil réalisée par Patrice Chareton et Dominique Damour à la demande de la R.a.t.p.

Hélas, une simple expérience, pour le moment. Qui pourrait, cependant se généraliser : le coût d'une réalisation murale pourrait être sensiblement comparable à celui d'une même surface en revêtement traditionnel.

BIG ROCK

Le rock est partout. Le filon doit rapporter gros, puisque tout le monde en fait sa pâture. Les disques Phonogram mettent le paquet sur « le rock au féminin » : Blondie, Pat Benatar, Mariane Faithfull et Jo Lemaire. France-Inter, chaque soir entre 21 heures et 22 heures, dans « Feed-Back », raconte l'épopée de la rock-music avec Jacques Barsamian et François Jouffa, les auteurs de « l'Age d'or du rock n'roll » (Ramsay). Les éditions Albin Michel publient « le Rock au féminin » de Marjorie Allessandrini. Le Palais des Glaces, devenu le nouveau lieu parisien de Jean-Louis Barrault, accueille pour l'instant, depuis le 9 juin, un groupe rock différent chaque soir.

Une maison de distribution de disques, la S.f.p.p., va même jusqu'à consacrer toute une collection au « rockabilly », c'est-à-dire à la résurgence en 1980 d'un rock reprenant le style de celui des années cinquante. Cinq albums sont déjà sortis dans cette série : Jezebel-rock (S.f.p.p. BB 801), Alligators (S.f.p.p. BB 802), Chris Evans (S.f.p.p. BB 803), Vince Taylor (S.f.p.p. BB 804) et Victor Leed (S.f.p.p. BB 805). Tous seront réunis pour une soirée unique à l'Olympia le 30 juin, à 18 h 30. La nostalgie se fait rock !

Fondation Jean-Jaurès

Les maraîchers français perdants sur tous les tableaux

Qu'elles soient ou non dans le Marché commun, l'Espagne et la Grèce ne vont pas cesser de poser des problèmes aux maraîchers français. Le gouvernement a pourtant des armes politiques pour les protéger de la crise qui les frappe de plein fouet

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

De notre envoyée spéciale

DES artichauts par tonnes sur les routes, des tomates devant les préfectures, des wagons vidés de leurs pastèques, poivrons, prunes, des camions espagnols incendiés... La grogne des producteurs de fruits et légumes a viré à la colère noire. En Bretagne, en Provence et surtout dans le Roussillon où la tension a été extrême pendant près d'une semaine. Frontière bloquée par les transporteurs espagnols en réplique aux attaques, le 16 juin, de neuf camions par des commandos de jeunes maraîchers ; les transporteurs de Perpignan, eux-aussi, avaient fermé la gare routière, par solidarité avec leurs confrères étrangers. Finalement, le gouvernement français a rassuré les producteurs, promis aux routiers espagnols qu'ils pourraient traverser le territoire sans crainte et juré que des indemnités seraient rapidement versées aux camionneurs attaqués. Soupir de soulagement sur le Roussillon : la frontière est à nouveau ouverte.

Le problème, lui, demeure. Depuis six mois, les maraîchers ont vu tour à tour s'effrondrer tous leurs marchés. Celui de la salade, d'abord, puis de l'artichaut et de la pomme de terre primeur. Ils se plaignaient mais espéraient se rattraper sur la tomate et la pêche mais voilà que les cours de la première s'effrondrent et que ceux de la seconde ne laissent rien présager de bon.

La concurrence espagnole joue sur du velours

Pourquoi ? Clémence de l'hiver, d'où surproduction de salades ; retard de la chaleur, d'où absence sur le marché des primeurs. Mais les grands accusés restent l'Espagne et la Grèce. De l'autre côté des Pyrénées, les producteurs ne se sont pas privés d'alimenter les marchés français à bas prix. Ainsi que l'Allemagne qui a « oublié » de taxer les produits espagnols à sa frontière comme le voudrait la règle de la préférence communautaire. Ainsi, pendant la première semaine de juin, la France a acheté cette année 5 500 tonnes de pêches au lieu de 2 800 l'an dernier et l'Allemagne 170 tonnes de tomates au lieu de 26. Les maraîchers français perdent donc sur tous les tableaux.

Témoin : la chute des cours. La pomme de terre primeur se vend en ce moment à 27 centimes le kilo et la tomate est descendue la semaine dernière à 1,80 F. Grâce au mauvais temps du week-end, grâce aussi au blocage des frontières et à l'arrêt en retour des expéditions du Roussillon, les cours près d'Avignon sont remontés à 2,30 F, lundi dernier. Mais ils restent insuffisants : il y a deux ans, le kilo de tomates était acheté 3,50 F au producteur, 2,50 F en 1979 et, en un an, les frais de production ont augmenté de 25 %.

La concurrence espagnole, elle, joue sur du velours. Avec une main-d'œuvre bon marché, une organisation efficace de la production et des exploitations modernes. Exemple : un domaine près de Barcelone cultive des salades sur cinq cents hectares et récolte avec cinq personnes par remorque qui déchargent des colis prêts à expédier... A cette structure de production, l'agriculture espagnole ajoute des aides à l'exportation très importantes. En Grèce, elles vont jusqu'à des subventions de 65 centimes par kilo de pommes de terre primeur.

Alors, la perspective d'entrée de ces pays dans le Marché commun fait trembler : « Ils font les mêmes produits que nous avec quinze jours d'avance, à des coûts inférieurs... Où tu veux aller péter avec ça ? » remarque un viticulteur catalan. Et il détaille : « En ce moment, ils plantent des vignes sur des terres qui peuvent être arrosées et mécanisées ; dans cinq ans, ils feront un bon vin de table pas cher avec de gros rendements. Ils peuvent doubler leur production d'ici là ! »

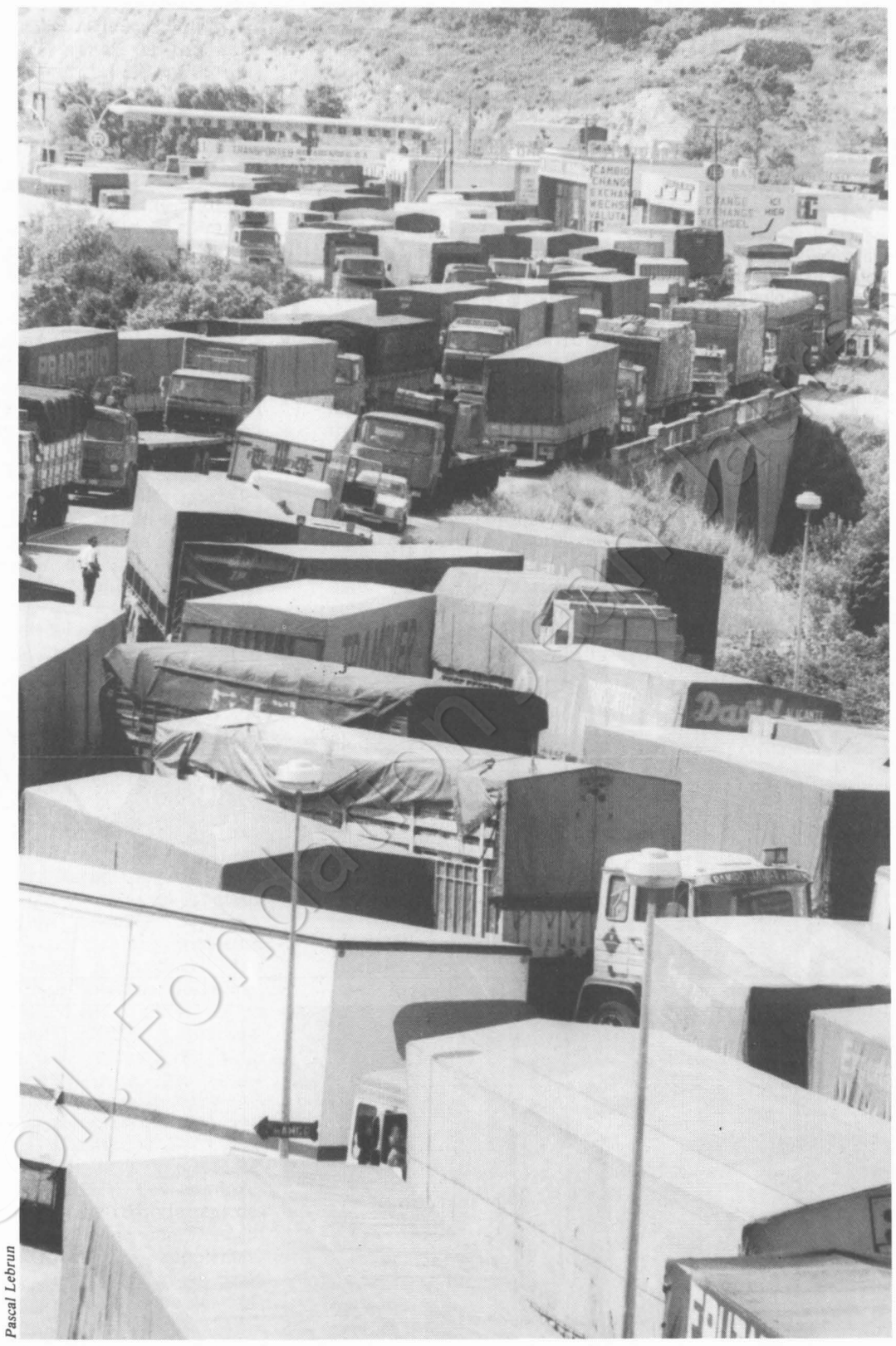

Pascal Lebrun

La frontière espagnole bouclée par les camionneurs espagnols en colère.

Sur le versant français des Pyrénées, les maraîchers se voient bien mal en point. Depuis des années, ils suivent la politique gouvernementale, parfois même la précédent, modernisant à tout-va, construisant des hectares de serres. « Jusqu'à ces trois dernières années, c'était le rêve, raconte Jean Connes, responsable des questions agricoles dans la fédération socialiste des Pyrénées-Orientales. On les appelait les chasseurs de primes ; ils remboursaient leurs serres en quelques saisons. Ils faisaient du pognon à courte échelle. »

Cette absence de prévision à long terme, les plus jeunes la payent aujourd'hui, eux qui viennent de s'endetter lourdement et que les coûts de production grimpant avec les hausses du prix du fuel n'aident pas. Les plus anciens serristes peuvent encore tenir mais leur situation va s'aggraver avant deux ans. « Ils n'ont pas profité de la bonne époque pour prendre les marchés, organiser les productions, monter des conserveries », dit Jean Connes. En fait de conserveries, dans la région, une seule subsiste, difficilement, avec de gros déficits.

Pourtant, nul n'ignorait que les Espagnols allaient devenir dangereux. Les Hollandais se sont préparés à y faire face, utilisant les serres comme une technique de pointe, transformant rapidement leurs productions pour s'adapter aux marchés. Ils bénéficient, il est vrai, d'un gaz beaucoup moins cher que le fuel.

L'avenir ? Rien n'est sûr pour les producteurs français. Qu'elles soient ou non dans le Marché commun, l'Espagne et la Grèce ne vont pas cesser de poser des problèmes. Pour l'instant, elles en récolteraient plutôt les avantages sans les inconvénients. « Pas moyen pour nous de vendre des pêches en Espagne au mois d'août alors qu'ils n'en produisent plus », explique un agriculteur catalan.

D'autre part, les producteurs espagnols ne sont pas à l'abri des surprises. Toute la petite paysannerie est actuellement menacée de disparaître et les agriculteurs modernisés souffrent de la concurrence des multinationales qui possèdent la plupart des grandes propriétés d'Andalousie. Ici non plus, la restructuration ne va pas s'opérer sans dommage. Ce qui explique qu'agriculteurs catalans des deux côtés de la frontière aient pu se rencontrer samedi dernier pour une première concertation qui n'a pas encore résolu de problème mais qui est un commencement.

Enfin, l'Europe pourrait apporter quelques solutions. En interdisant les « dumpings » entre pays tiers et membres du Marché commun. Dumping qui permet aux Espagnols de vendre les fonds d'artichauts en conserve moitié moins cher que les Français et qui du coup désorganise le marché dans son entier.

Mais l'Europe divisée peut-elle faire preuve d'autorité ? Face à la Grèce par exemple qui avait promis-juré que jamais sa récolte de pêches n'excéderait 300 000 tonnes et en annonce cette année 400 000...

Le gouvernement français, s'il le désirait, aurait aussi quelques armes. Pour organiser les productions et gérer les marchés. Les drames actuels de la pomme de terre primeur viennent surtout d'une mauvaise gestion de la récolte de la saison passée : trop importante, il aurait fallu en sacrifier la part de mauvaise qualité pour éviter que la pomme de terre de conservation ne concurrence aujourd'hui les primeurs.

Les exemples de ce genre ne manquent pas. Depuis deux ans, les organisations de producteurs tirent les sonnettes d'alarme. La crise d'aujourd'hui, qui frappe de plein fouet les jeunes, est d'autant plus violente qu'elle touche toutes les productions en même temps. Les mesures d'apaisement ne sauront suffire à la résoudre. Mais peut-on espérer mieux ? Parmi les organisations agricoles, si on condamne plus ou moins les actions de commandos, on s'accorde à dire qu'il est « dommage » de ne pas s'être intéressé au problème avant que les routes soient bloquées. ●

QUESTIONS DE FRANÇOIS MITTERRAND A VALÉRY GISCARD D'ESTAING

M. Giscard d'Estaing a déclaré récemment : « Il convient que la Communauté s'attache par priorité à parachever le premier élargissement avant d'être en état d'en entreprendre un deuxième. » Lors de sa conférence de presse du 24 juin, François Mitterrand a posé au président de la République trois questions qui prouvent l'inconsistance de la position française :

1/ - Pourquoi, dans ces conditions, la France ne propose-t-elle pas un projet de réglementation européenne des fruits et légumes en cette période de crise ?

2/ - Pourquoi ne fait-on pas respecter pour ces productions méditerranéennes la préférence communautaire et n'applique-t-on pas les clauses de sauvegarde ?

3/ - Pourquoi, si le gouvernement français souhaite véritablement une pause dans la négociation de l'élargissement, ne le fait-il pas savoir à la Commission des Communautés qui continue la négociation comme si le président de la République n'avait rien dit ?

Les variations du discours présidentiel — hier favorable à l'élargissement immédiat et aujourd'hui hostile — ainsi que la contradiction entre ce discours et la politique effectivement suivie ne peuvent que nuire à la crédibilité de notre pays sur la scène internationale, ainsi qu'aux agriculteurs français.

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325